

ATLAS EMPLOI CENTRE-DU-QUÉBEC

Pour tout savoir sur l'emploi dans la région et les déplacements domicile-travail de la main-d'oeuvre

www.atlas-emploi-centreduquebec.com

Printemps 2006

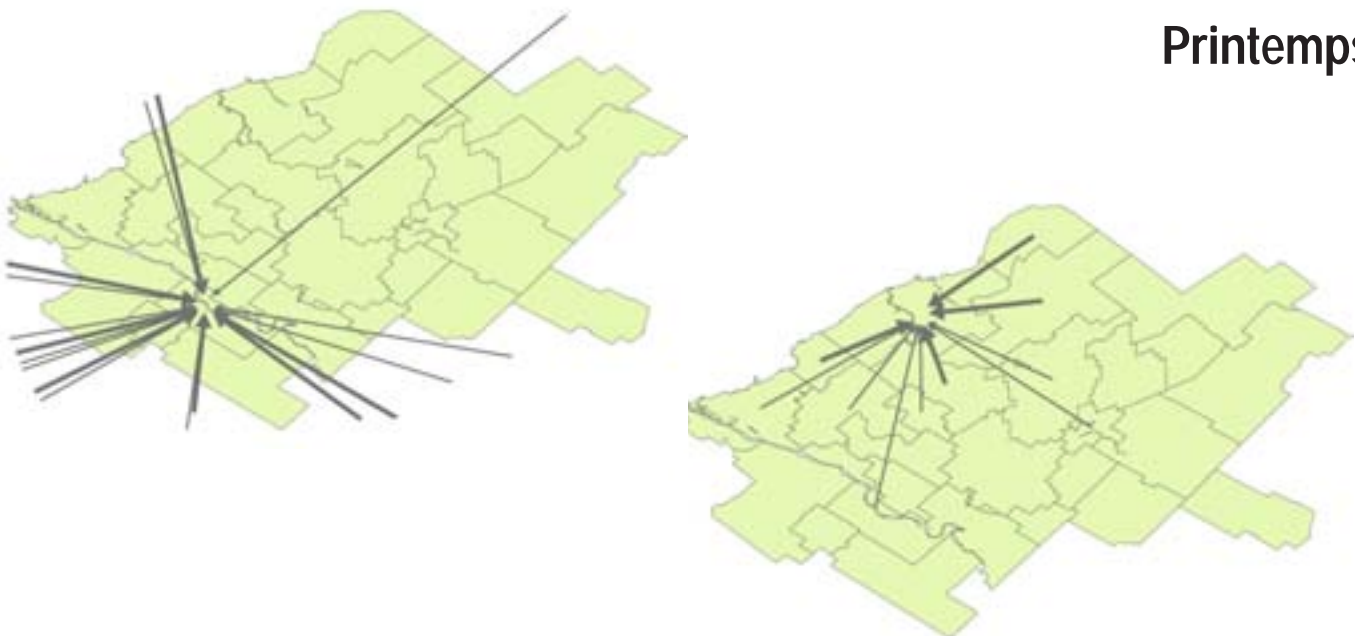


Table des matières

L'Atlas Emploi Centre-du-Québec : un outil novateur.....	3
Présentation de l'équipe de réalisation de l'atlas.....	5
Introduction.....	7
Les objectifs.....	7
Les données.....	8
Les définitions.....	8
Le choix du découpage.....	11
1 - Portrait de l'emploi dans la région Centre-du-Québec.....	13
Une région particulière de la province.....	13
La répartition des emplois par secteur d'activité et niveau de compétence selon le sexe.....	14
Portrait de l'emploi dans les MRC.....	16
2 - Analyse de l'organisation spatiale de l'emploi dans les 29 zones.....	17
La répartition des emplois selon les secteurs d'activité.....	17
La répartition des emplois selon les niveaux de compétence.....	22
3 - Analyse de l'emploi dans les principales municipalités.....	28
4 - Analyse des déplacements domicile-travail.....	32
Les principaux déplacements domicile-travail entre le Centre-du-Québec et les autres régions.....	32
Les principaux déplacements domicile-travail entre les zones du Centre-du-Québec et les autres régions.....	34
Les principaux déplacements domicile-travail entre les différentes zones du Centre-du-Québec.....	34
Le taux d'attraction.....	35
Les zones attirant des travailleurs.....	35
Les zones d'où partent les travailleurs	36
Les zones en équilibre.....	37
Le taux de départ.....	37
5 - Les déplacements domicile-travail selon les niveaux de compétence.....	37
6 - Déplacements domicile-travail impliquant les villes de Victoriaville et de Drummondville.....	41
Déplacements domicile-travail au sein de la région impliquant les villes de Victoriaville et de Drummondville.....	41
Déplacements domicile-travail impliquant les villes de Victoriaville et de Drummondville et l'extérieur de la région.....	42
Conclusion.....	45
Annexes.....	47

Présentation de l'équipe de réalisation de l'atlas

Cet atlas a été réalisé par le Centre d'applications et de recherches en télédétection (CARTEL) et le Département de géomatique appliquée de l'Université de Sherbrooke (www.usherbrooke.ca) en collaboration avec la compagnie GéoImage Solutions Inc. (www.geoimagesolutions.com) pour Emploi-Québec Centre-du-Québec (www.emploi.quebec.net).

ÉQUIPE DE RECHERCHE DU CARTEL ET DU DÉPARTEMENT DE GÉOMATIQUE APPLIQUÉE

Bénié Goze Bertin (Ph.D.), professeur, directeur du Département et coordonnateur du projet

- conception du système et rédaction des textes

Kalifa Goïta (Ph.D.), professeur et chercheur

- révision cartographique et rédaction des textes

Marcel Laperle (Ph.D.), professionnel en géomatique

- révision cartographique

Matthieu Voorons (M.Sc.), professionnel de recherche, doctorant

- analyse statistique des données et structuration de la base de données

Jean-Philippe Dery, technicien en informatique

- programmation et développement du système

Geneviève Crevier, technicienne en géomatique

- révision cartographique

GÉOIMAGE SOLUTIONS INC.

Yves Voirin (Ph.D.), directeur scientifique et chargé de projet

- conception du système (cartographie interactive et base de données), développement du Scalable Vector Graphics (SVG) et Javascript, rédaction des textes et édition

Introduction

Dans un contexte de rareté croissante de la main-d'œuvre, Emploi-Québec Centre-du-Québec veut accroître sa connaissance de l'emploi de la région, ainsi que des déplacements quotidiens de la main-d'œuvre. Cette connaissance permettra de mieux adapter l'intervention d'Emploi-Québec en réponse aux problématiques locales et régionales du marché du travail.

Les partenaires, comme le personnel d'Emploi-Québec, peuvent bénéficier de cette nouvelle information en consultant le présent atlas papier ou en naviguant sur un atlas virtuel développé parallèlement à l'outil papier. Le site web interactif permet de consulter l'information pour tous les territoires sous différents thèmes, au moyen de cartes et de données. Ce site est accessible gratuitement au www.atlas-emploi-centreduquebec.com

Les objectifs

L'**ATLASEMPLOICentre-du-Québec** est un outil unique permettant de caractériser le marché de l'emploi du Centre-du-Québec, notamment les concentrations de travailleurs par secteur d'activité et par niveau de compétence. Il permet de relever les particularités des différents territoires de la région.

L'information présentée repose uniquement sur l'emploi du Centre-du-Québec et non sur les résidents de la région qui occupent un emploi. Cette notion apporte une vision différente du marché de l'emploi alors que certaines zones, comme les principales villes, présentent de fortes concentrations d'emploi, et que d'autres zones sont davantage résidentielles. Ainsi, les emplois qui se trouvent dans une zone, en termes de nombre et de caractéristiques, sont parfois très différents des emplois occupés par les résidents de cette zone.

De plus, en raison de sa position géographique et de son dynamisme économique, le Centre-du-Québec a de nombreux échanges domicile-travail avec d'autres régions. Le Centre-du-Québec est localisé entre les deux grands centres urbains de la province que sont Montréal et Québec et il partage sa frontière avec la ville de Trois-Rivières. La région comprend le Parc industriel et portuaire de Bécancour où se trouvent de grandes industries à proximité de Trois-Rivières.

L'atlas vise aussi à quantifier et caractériser les déplacements entre le lieu de domicile et le lieu de travail tant à l'intérieur du Centre-du-Québec qu'avec les autres régions, en termes de niveaux de compétence. Cette information permet notamment de préciser la provenance des travailleurs et de répondre à des questions telles :

- L'attraction semble-t-elle suffisante pour permettre la localisation d'une nouvelle entreprise nécessitant une main-d'oeuvre importante ?
- Quels sont les déplacements entrant et sortant pour chaque zone ?
- Les déplacements sont-ils plus importants pour un niveau de compétence ?
- Où se dirigent les résidents d'une zone qui travaillent à l'extérieur ?

Comportant six grandes sections, ce document présente les caractéristiques de l'emploi au Centre-du-Québec, notamment en termes de secteurs d'activité et de niveaux de compétences. Les trois premières parties traitent des emplois : les emplois de la région comparés à ceux de la province, la répartition spatiale des emplois dans la région grâce à un découpage en 29 zones, l'analyse de l'emploi des principales municipalités. Les trois autres parties traitent des déplacements quotidiens de la main-d'oeuvre : les déplacements domicile-travail à l'intérieur du Centre-du-Québec ainsi qu'avec les autres régions, les déplacements observés selon les niveaux de compétence pour les 29 zones de la région, les déplacements impliquant Drummondville et Victoriaville, qui procurent la majorité des emplois dans la région Centre-du-Québec.

Les données

Les informations présentées dans cet atlas sont issues du traitement des données du recensement de 2001 (*Statistique Canada*). Ces données proviennent d'un échantillon représentant 20 % des ménages canadiens. Par ailleurs, *Statistique Canada* procède à un arrondissement aléatoire de 5 ou 10 sur la valeur de chaque donnée. Cet arrondissement entraîne parfois un écart entre les valeurs réelles et celles présentées dans les tableaux, de même qu'entre les valeurs indiquées dans les différents tableaux.

La présente étude analyse l'organisation spatiale de l'emploi de la région ainsi que les déplacements domicile-travail, c'est-à-dire les déplacements quotidiens entre le lieu de résidence et le lieu de travail. Elle apporte une vision différente du marché de l'emploi comparativement aux données généralement disponibles et caractérisant les personnes en emploi selon le lieu de résidence des travailleurs. Ainsi, à titre d'exemple, le nombre et la nature des emplois de Bécancour diffèrent grandement du nombre de personnes et des caractéristiques des résidents de Bécancour qui occupent un emploi.

Lors du recensement, le lieu de travail est scindé en 4 catégories : travail à domicile, travail à un lieu d'emploi habituel, travail sans adresse fixe, travail hors du Canada. Les données présentées dans cet atlas traitent de l'emploi des travailleurs à domicile et des travailleurs ayant un lieu de travail fixe. À l'inverse, cette étude exclut les données concernant les travailleurs qui n'ont pas de lieu d'emploi fixe comme certains entrepreneurs en bâtiments, chauffeurs de camions indépendants et vendeurs. Ainsi, au Recensement de 2001, 103 740 résidents de la région Centre-du-Québec occupaient un emploi. Toutefois, une partie des résidents en emploi n'ont pas de lieu de travail fixe ou travaillent hors du Canada, si bien que le nombre d'emplois à un lieu de travail fixe dans la région est de 99 395.

Les définitions

Une meilleure caractérisation de l'emploi nécessite une excellente approche statistique du problème. Dans ce document, les emplois ont été regroupés en 5 grands secteurs d'activité. Les données sur l'emploi sont également traitées en fonction de 5 niveaux de compétence. Ces niveaux proviennent de la classification des emplois selon la Classification nationale des professions (CNP). Le niveau de compétence est généralement défini en fonction de la durée, de la nature des études et de la formation requise pour accéder à un emploi et en exercer les fonctions. L'expérience requise, la complexité des tâches et les responsabilités inhérentes à l'emploi sont également considérées. Ainsi, 4 niveaux de compétence sont établis : professionnel, technique, intermédiaire et élémentaire, auxquels s'ajoute celui de la gestion.

Les secteurs d'activité

Tableau 1: Définition des secteurs d'activité

Secteurs d'activité SCIAN	Classes utilisées dans l'atlas
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	secteur primaire
Extraction minière, de pétrole et de gaz	
Services publics	
Construction	secteur secondaire
Fabrication	
Commerce de gros	secteur service à la consommation
Commerce de détail	
Arts, spectacles et loisirs	
Hébergement et services restauration	
Autres services, sauf administrations publiques	
Transport et entreposage	
Industrie de l'information et industrie culturelle	secteur service à la production
Finances et assurances	
Services immobiliers et services location	
Services professionnels, scientifiques et techniques	
Gestion de sociétés et d'entreprises	
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	secteur service public
Services d'enseignement	
Soins de santé et assistance sociale	
Administrations publiques	

Les niveaux de compétence

Tableau 2: Définition des niveaux de compétence

NIVEAUX DE COMPÉTENCE ¹	ÉTUDES - FORMATION	AUTRES CRITÈRES
Gestion	Peu déterminant dans la majorité des cas.	Expérience dans le domaine visé. Capital financier.
Professionnel	Un diplôme universitaire (baccalauréat, maîtrise ou doctorat).	
Technique	De deux à trois ans d'études post-secondaires dans un collège communautaire, un cégep ou un institut de technologie, <i>ou</i> de deux à quatre ans d'apprentissage, <i>ou</i> de trois à quatre ans d'études secondaires et plus de deux ans de formation en cours d'emploi, des cours de formation externe ou une expérience de travail précise.	Le niveau de compétence B est aussi attribué au personnel qui assume des responsabilités de supervision. Le niveau de compétence B a été attribué au personnel qui assume des responsabilités importantes dans le domaine de la santé et de la sécurité (par exemple, les pompiers et pompières, les agents et agentes de police et les infirmiers auxiliaires autorisés et infirmières auxiliaires autorisées).
Intermédiaire	De un à quatre ans d'études secondaires, <i>ou</i> jusqu'à deux ans de formation en cours d'emploi, des cours de formation externe ou une expérience de travail précise.	
Élémentaire	Une brève démonstration du travail ou une formation en cours d'emploi, <i>ou</i> pas d'exigence scolaire particulière.	

En vue de mettre en évidence des particularités de l'emploi au sein des zones, une série d'indicateurs a été définie.

Quelques indicateurs importants:

La **concentration** permet d'observer si un type d'emploi se concentre dans certaines zones de la région. La concentration peut être calculée selon les secteurs d'activité ou les niveaux de compétence.

La **concentration** (*C*) des emplois se calcule de la manière suivante :

$$C = \frac{\text{Nbre d'emplois* dans la zone}}{\text{Nbre d'emplois totaux dans la zone}} \div \frac{\text{Nbre d'emplois* de la région}}{\text{Nbre d'emplois totaux de la région}}$$

* concernant les emplois d'un niveau de compétence ou d'un secteur d'activité en particulier

Par exemple : si la valeur de l'indicateur est supérieure à 1, la zone observée offre proportionnellement plus d'emplois que la région Centre-du-Québec. À l'inverse, si la valeur est inférieure à 1, cette zone offre proportionnellement moins d'emplois que la région. Une valeur de 1 signifie que la zone respecte la proportion observée au niveau de la région.

¹ Sources : Ministère du Développement des ressources humaines du Canada, *Classification nationale des professions 2001* et Emploi-Québec.

Le **taux d'attraction** correspond au rapport du nombre d'emplois dans la zone sur le nombre de travailleurs résidant dans la zone. Cet indicateur permet de mettre en relief le nombre d'emplois offerts dans la zone par rapport au nombre de travailleurs qui y résident et cela en fonction du niveau de compétence.

Le **taux d'attraction** (A) est égal à :

$$A = \frac{\text{Nbre d'emplois dans la zone}}{\text{Nbre de travailleurs résidant dans la zone}}$$

Un taux d'attraction avec une valeur de 1 indique que la zone obtient l'équilibre entre le nombre d'emplois offerts et le nombre de travailleurs résidant dans la zone. Si cette valeur est inférieure à 1, la zone offre moins d'emplois dans le domaine spécifié qu'elle n'a de travailleurs (ce qui entraîne le déplacement de certains travailleurs vers d'autres zones). Si la valeur est supérieure à 1, la zone a plus d'emplois que de travailleurs et dans ce cas, elle attire des travailleurs d'autres zones.

Le **taux de départ** correspond à la proportion de travailleurs de la zone qui occupent un emploi en dehors de la zone. Ce taux est déterminé selon le niveau de compétence requis pour une catégorie d'emplois.

Le **taux de départ** (D) est défini par l'équation suivante :

$$D = \frac{\text{Nbre de travailleurs résidant dans la zone et ayant un emploi en dehors de la zone}}{\text{Nbre de travailleurs résidant dans la zone}}$$

Si $D = 0,5$, la moitié des travailleurs de la zone ont un emploi en dehors de la zone spécifiée.

Le choix du découpage

Pour caractériser l'emploi sur le territoire, les 85 municipalités du Centre-du-Québec ont été regroupées en 29 zones comptant suffisamment d'emplois pour être significatives. Des municipalités voisines appartenant à une même MRC ont été regroupées dans une même zone pour obtenir des zones avec un nombre minimal d'emplois proche de 1 000. Par ailleurs, 13 zones ne sont formées que d'une seule ville ou municipalité. Il s'agit des principales municipalités : *Drummondville, Victoriaville, Plessisville, Nicolet, Bécancour, Warwick, Kingsey Falls, Daveluyville, Saint-Léonard-d'Aston, Princeville, Saint-François-du-Lac, Saint-Cyrille-de-Wendover, Saint-Germain-de-Grantham.*

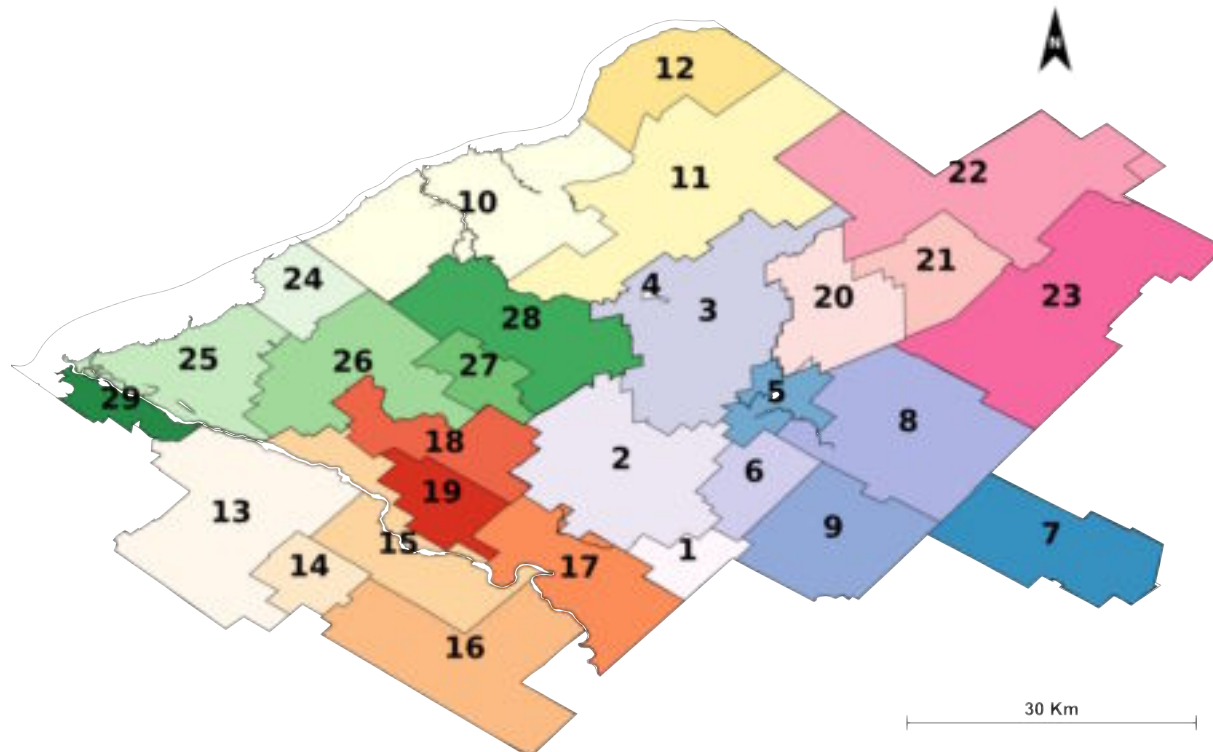


Figure 1: Découpage de la région Centre-du-Québec en 29 zones

- | | | |
|--|---|---|
| <p>1) Kingsey Falls
Kingsey Falls</p> <p>2) Arthabaska zone 1
Saint-Albert
Saint-Samuel
Sainte-Clotilde-de-Horton
Sainte-Séraphine
Sainte-Élisabeth-de-Warwick</p> <p>3) Arthabaska zone 2
Maddington
Saint-Louis-de-Blandford
Saint-Rosaire
Saint-Valère
Sainte-Anne-du-Sault</p> <p>4) Daveluyville
Daveluyville</p> <p>5) Victoriaville
Victoriaville</p> <p>6) Warwick
Warwick</p> <p>7) Arthabaska zone 3
Ham-Nord
Notre-Dame-de-Ham
Saints-Martyrs-Canadiens</p> <p>8) Arthabaska zone 4
Chester-Est
Chesterville
Norbertville
Saint-Christophe-d'Arthabaska
Saint-Norbert-d'Arthabaska</p> <p>9) Arthabaska zone 5
Saint-Rémi-de-Tingwick
Tingwick</p> <p>10) Bécancour
Bécancour
Wölinak</p> | <p>11) Bécancour zone 1
Lemieux
Manseau
Saint-Sylvère
Sainte-Françoise
Sainte-Marie-de-Blandford
Sainte-Sophie-de-Lévrard</p> <p>12) Bécancour zone 2
Deschaillons-sur-Saint-Laurent
Fortierville
Parisville
Saint-Pierre-les-Becquets
Sainte-Cécile-de-Lévrard</p> <p>13) Drummond zone 1
Saint-Bonaventure
Saint-Edmond-de-Grantham
Saint-Eugène
Saint-Guillaume
Saint-Majorique-de-Grantham
Saint-Pie-de-Guire</p> <p>14) Saint-Germain-de-Grantham
Saint-Germain-de-Grantham</p> <p>15) Drummondville
Drummondville</p> <p>16) Drummond zone 2
Durham-Sud
L'Avenir
Lefebvre
Wickham</p> <p>17) Drummond zone 3
Saint-Félix-de-Kingsey
Saint-Lucien</p> <p>18) Drummond zone 4
Notre-Dame-du-Bon-Conseil (VL + P)
Sainte-Brigitte-des-Saults</p> <p>19) Saint-Cyrille-de-Wendover
Saint-Cyrille-de-Wendover</p> | <p>20) Princeville
Princeville</p> <p>21) Plessisville
Plessisville (V + P)</p> <p>22) Erable zone 1
Laurierville
Lyster
Notre-Dame-de-Lourdes
Villeroiy</p> <p>23) Erable zone 2
Inverness
Saint-Ferdinand
Saint-Pierre-Baptiste
Sainte-Sophie-d'Halifax</p> <p>24) Nicolet
Nicolet</p> <p>25) Nicolet-Yamaska zone 1
Baie-du-Febvre
Notre-Dame-de-Pierreville
Odanak
Pierreville
Saint-Elphège
Saint-Thomas-de-Pierreville</p> <p>26) Nicolet-Yamaska zone 2
Grand-Saint-Esprit
La Visitation-de-Yamaska
Saint-Zéphirin-de-Courval
Sainte-Monique
Sainte-Perpétue</p> <p>27) Saint-Léonard-d'Aston
Saint-Léonard-d'Aston</p> <p>28) Nicolet-Yamaska zone 3
Aston-Jonction
Saint-Célestin (VL + M)
Saint-Wenceslas
Sainte-Eulalie</p> <p>29) Saint-François-du-Lac
Saint-François-du-Lac</p> |
|--|---|---|

1 - Portrait de l'emploi dans la région Centre-du-Québec

Le Centre-du-Québec est composé de 85 municipalités regroupées en 5 MRC (Arthabaska, Bécancour, Drummond, L'Érable et Nicolet-Yamaska). En 2001, cette région comptait 218 500 habitants, soit 3 % de la population du Québec. Parmi ces habitants, 148 190 personnes étaient en âge de travailler (de 15 à 64 ans). Certaines personnes occupaient effectivement un emploi, alors que d'autres étaient à la recherche d'un emploi ou inactives sur le marché du travail.

Les données utilisées dans ce document permettent de caractériser l'emploi du Centre-du-Québec occupé par 99 395 personnes, résidant ou non au Centre-du-Québec, selon les secteurs d'activité et les niveaux de compétence.

Une région particulière de la province

Alors que le **secteur primaire** constitue 3 % des emplois de la province de Québec, dans la région Centre-du-Québec, il atteint 8 %. De même, la proportion des emplois dans le **secteur secondaire** est plus élevée au sein de la région (33 % des emplois contre 21 %). Les trois autres secteurs, liés aux **services**, sont moins représentés qu'au niveau de la province. Ces chiffres confirment bien la particularité de la région.

Tableau 3: Répartition des emplois selon les secteurs d'activité

Secteurs d'activité	Québec		Centre-du-Québec	
	Nb	%	Nb	%
Primaire	91 385	3	8 400	8
Secondaire	665 635	21	33 115	33
Service à la consommation	935 430	30	27 055	27
Service à la production	667 280	21	12 005	12
Service public	800 890	25	18 820	19
Total	3 160 620	100	99 395	100

Dans la région Centre-du-Québec, deux secteurs d'activité se démarquent quant au nombre d'emplois : le **secteur secondaire** et le **service à la consommation**, qui procurent 60 170 emplois, soit 60 % des emplois de la région. Ces secteurs sont suivis par le **service public** qui compte 18 820 emplois soit 19 % des emplois de la région. On remarque aussi que le secteur du **service à la production**, avec 12 005 emplois (12 %), est largement sous représenté dans la région Centre-du-Québec par rapport au reste de la province avec presque 10 % de moins. Le **secteur primaire** compte quant à lui 8 400 emplois, ce qui représente 8 % du total de la région.

Tableau 4: Répartition des emplois selon les niveaux de compétence

Niveaux de compétence	Québec		Centre-du-Québec	
	Nb	%	Nb	%
Gestion	311 000	10	7 865	8
Professionnels	518 755	17	9 990	10
Techniques	953 970	30	34 190	34
Intermédiaires	974 960	31	33 720	34
Élémentaires	376 655	12	13 655	14
Total	3 135 340	100	99 420	100

Le tableau 4 montre que la région Centre-du-Québec compte en proportion plus d'emplois demandant un niveau **technique, intermédiaire et élémentaire** comparativement à la province. Les postes du niveau de la **gestion et professionnel** sont moins représentés dans la région.

La répartition des emplois par secteur d'activité et niveau de compétence selon le sexe

La proportion d'hommes et de femmes dans chaque secteur est comparable aux observations faites au niveau de la province, excepté au niveau du **secteur primaire**, où la région Centre-du-Québec a une proportion plus élevée de femmes avec 34 % comparativement à 28 % pour la province. En ce qui concerne les hommes, la proportion est plus faible avec 66 % pour la région comparativement à 72 % pour le Québec. (voir le tableau 5).

Tableau 5: Répartition des emplois par secteur d'activité selon le sexe

Secteurs d'activité	Hommes		Québec Femmes		Total	Centre-du-Québec Hommes		Centre-du-Québec Femmes		Total
	Nb	%	Nb	%		Nb	%	Nb	%	
	primaire	66 010	72	25 375	28	91 385	5 585	66	2 815	34
secondaire	470 610	71	195 025	29	665 635	23 475	71	9 640	29	33 115
service à la consommation	457 705	49	477 725	51	935 430	13 005	48	14 050	52	27 055
service à la production	361 955	54	305 325	46	667 280	6 345	53	5 660	47	12 005
service public	278 730	35	522 160	65	800 890	6 130	33	12 690	67	18 820
Total	1 635 010	52	1 525 610	48	3 160 620	54 540	55	44 855	45	99 395

Plus précisément, les emplois occupés par des hommes se concentrent fortement dans le **secteur secondaire**. En effet 23 475 hommes travaillent dans ce secteur, soit 43 % de l'emploi des hommes qui occupent un emploi dans la région(voir les figures 2 et 3). Par contre, les emplois occupés par des femmes se concentrent dans les secteurs du **service à la consommation** (14 050 emplois, soit 31 %) et du **service public** (12 690 emplois, soit 28 %). Les femmes sont moins présentes dans le **secteur primaire**, où elles occupent 2 815 emplois, soit 6 % du total de l'emploi des femmes. La proportion d'emplois pour les hommes et pour les femmes est à peu près égale dans les secteurs du **service à la consommation** et du **service à la production**. Cependant, dans les **secteurs primaire et secondaire**, les hommes sont deux fois plus nombreux que les femmes, alors que cette tendance s'inverse dans le secteur du **service public**.

Tableau 6: Répartition des emplois selon le sexe et les niveaux de compétence

Niveaux de compétence	Hommes		Québec Femmes		Total	Centre-du-Québec Hommes		Centre-du-Québec Femmes		Total
	Nb	%	Nb	%		Nb	%	Nb	%	
	Gestion	206 865	67	104 135	33	311 000	5 510	70	2 355	30
Professionnel	238 330	46	280 425	54	518 755	4 305	43	5 685	57	9 990
Technique	518 895	54	435 075	46	953 970	20 310	59	13 880	41	34 190
Intermédiaire	454 760	47	520 200	53	974 960	17 095	51	16 625	49	33 720
Élémentaire	202 060	54	174 595	46	376 655	7 320	54	6 335	46	13 655
Total	1 620 910	52	1 514 430	48	3 135 340	54 540	55	44 880	45	99 420

En ce qui concerne les niveaux de compétence, la répartition des emplois au Centre-du-Québec se distingue de la tendance provinciale (voir le tableau 6 et les figures 4 et 5). La région compte une proportion plus élevée d'emplois des niveaux **élémentaire, intermédiaire et technique** et, à l'inverse, moins d'emplois des niveaux **professionnel** et de la **gestion**, et cela, autant pour les hommes que pour les femmes.

La principale différence s'observe dans la proportion d'emplois de niveau **professionnel** occupés par des hommes qui est deux fois moins élevée au Centre-du-Québec (7,5 %) comparativement à la moyenne provinciale (15 %). Pour le Centre-du-Québec, les hommes occupent une part plus importante des emplois que les femmes pour les niveaux de la **gestion, technique et élémentaire**, alors qu'à l'inverse on retrouve une proportion plus importante de femmes dans les emplois de niveau **professionnel**.

Les emplois se retrouvent principalement dans les niveaux **intermédiaire et technique**, avec 67 910 des emplois de la région (68 %). Ce constat est valide quel que soit le sexe (voir les figures 4 et 5).

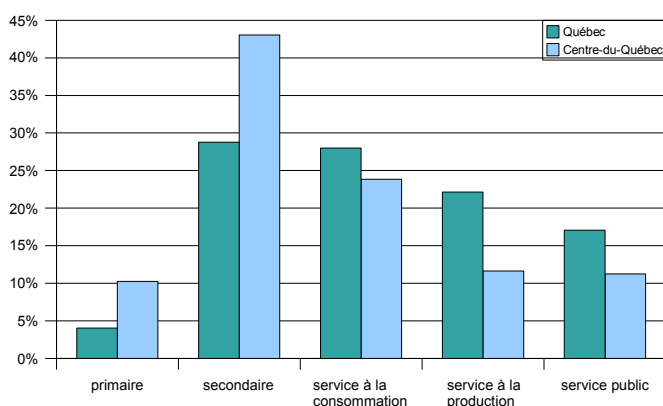


Figure 2: Répartition des emplois selon les secteurs d'activité (hommes)

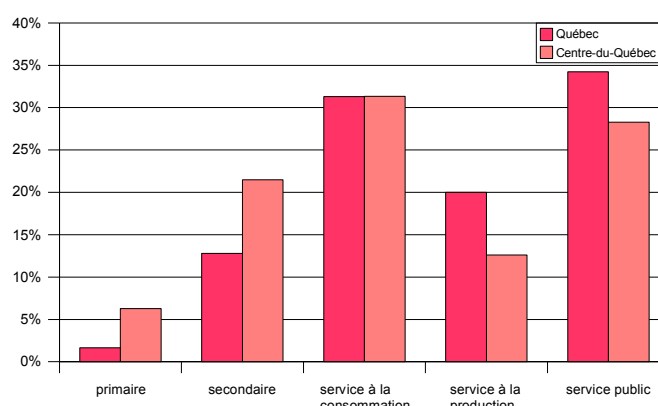


Figure 3: Répartition des emplois selon les secteurs d'activité (femmes)

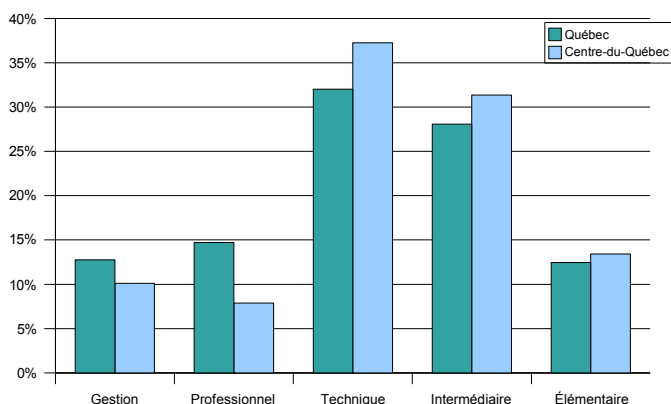


Figure 4: Répartition des emplois selon les niveaux de compétence (hommes)

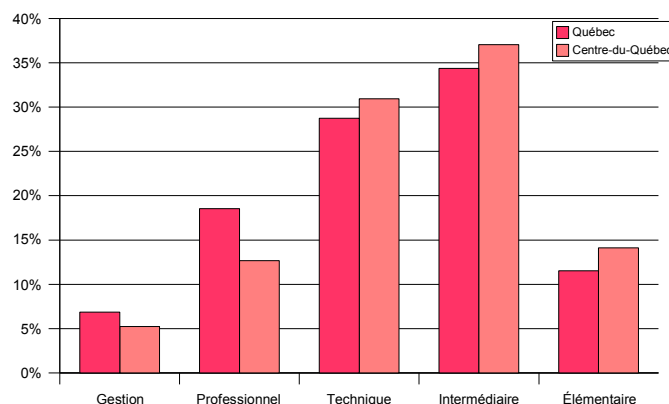


Figure 5: Répartition des emplois selon les niveaux de compétence (femmes)

Portrait de l'emploi dans les MRC

C'est dans les MRC de Drummond et d'Arthabaska que l'on retrouve la majorité des emplois (68 950), soit 69 % des emplois de la région. Par ailleurs, le **secteur secondaire** est le secteur qui offre le plus d'emplois dans les MRC de L'Érable, Bécancour, Arthabaska et Drummond. Nicolet-Yamaska se démarque car on y retrouve plutôt des emplois dans le **service public** et le **service à la consommation** (voir le tableau 7). Comme on peut le comprendre à l'annexe 1 qui présente les secteurs d'activité plus détaillés, le grand nombre d'emplois des ministères provinciaux et la présence de l'École nationale de police à Nicolet expliquent que l'on retrouve les plus fortes proportions d'emplois des services d'enseignement et d'administration publique dans la MRC de Nicolet-Yamaska. (voir le tableau 7).

Tableau 7: Répartition des emplois par secteur d'activité selon les MRC

Secteurs d'activité	L'Érable		Bécancour		Arthabaska		Drummond		Nicolet-Yamaska	
	Total	%	Total	%	Total	%	Total	%	Total	%
primaire	1 420	12	885	9	2 290	8	2 380	6	1 425	15
secondaire	4 680	39	3 500	37	9 395	32	13 685	34	1 855	20
service à la consommation	2 655	22	1 665	18	8 435	29	11 575	29	2 725	30
service à la production	1 165	10	1 200	13	3 175	11	5 395	13	1 070	12
service public	1 955	16	2 095	22	5 725	20	6 950	17	2 095	23
Total	11 875	100	9 345	100	29 020	100	39 985	100	9 170	100

Dans les 5 MRC, les emplois les plus représentés demandent soit un niveau **technique** soit un niveau **intermédiaire**. Les emplois de niveau **professionnel** et **technique** sont proportionnellement plus présents dans Nicolet-Yamaska et Bécancour. À l'inverse, Drummond, Arthabaska et L'Érable ont les plus fortes proportions d'emplois de niveau **élémentaire**. L'Érable se distingue avec la plus faible proportion d'emplois de niveau **professionnel** et la plus forte proportion d'emplois de niveau **intermédiaire**.

Tableau 8: Répartition des emplois par niveau de compétence selon les MRC

Niveaux de compétence	L'Érable		Bécancour		Arthabaska		Drummond		Nicolet-Yamaska	
	Total	%	Total	%	Total	%	Total	%	Total	%
gestion	915	8	620	7	2 180	8	3 285	8	865	9
professionnel	810	7	985	11	3 010	10	4 090	10	1 095	12
technique	4 030	34	3 870	41	9 460	33	13 325	33	3 505	38
intermédiaire	4 420	37	2 760	30	10 420	36	13 495	34	2 625	29
élémentaire	1 680	14	1 100	12	3 935	14	5 825	15	1 115	12
Total	11 855	100	9 335	100	29 005	100	40 020	100	9 205	100

La répartition des emplois selon le secteur d'activité et les niveaux de compétence selon le sexe se trouve aux annexes 2 et 3.

2 - Analyse de l'organisation spatiale de l'emploi dans les 29 zones

La figure 6 illustre la répartition de l'emploi total dans les 29 zones du territoire. Deux zones se distinguent en fournissant 51 % des emplois de la région (50 700 emplois) : Drummondville (32 020) et Victoriaville (18 690).

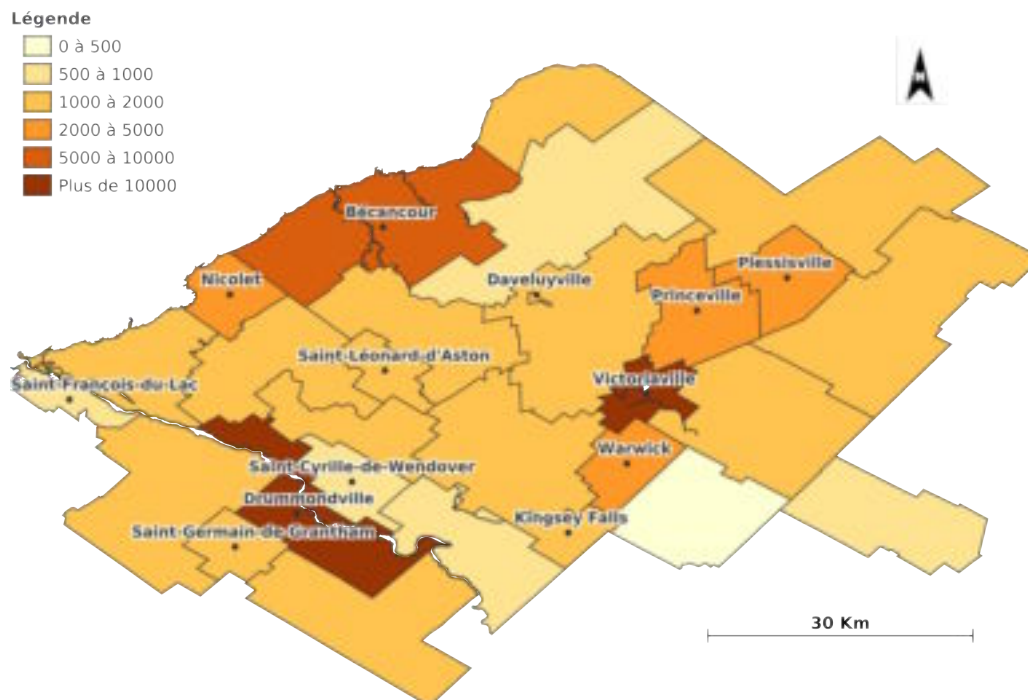


Figure 6: Carte du nombre d'emplois total selon les 29 zones

La répartition des emplois selon les secteurs d'activité

La figure 7 (page 20) fait ressortir les pôles d'emplois, en terme de nombre d'emplois selon les secteurs d'activité. L'analyse du tableau 9 révèle des caractéristiques intéressantes sur les emplois par secteur d'activité. D'abord, l'analyse du nombre d'emplois de chacun des secteurs selon les zones révèle que 5 zones comptent plus de 500 emplois dans le **secteur primaire** : Drummond zone 2 (655 emplois), Drummond zone 1 (625 emplois), Arthabaska zone 1 (560 emplois), Nicolet-Yamaska zone 2 (545 emplois) et Érable zone 1 (510 emplois). Dans 7 des 29 zones, le **secteur primaire** est le secteur qui fournit le plus d'emplois, et dans certains cas tels que Nicolet-Yamaska zone 2 et Arthabaska zone 1 et zone 5, il fournit même plus d'un emploi sur deux. Les pourcentages d'emploi que le **secteur primaire** procure dans une zone dépendent du nombre d'emplois offerts dans les autres secteurs ou de la diversité des emplois existants. Par exemple, dans les zones Arthabaska zone 1 et Nicolet-Yamaska zone 2, les emplois du **secteur primaire** représentent 51 % de tous les emplois de la zone. À l'inverse, dans Drummond zone 2, les 655 emplois du **secteur primaire** correspondent à 35 % des emplois totaux, puisque le **secteur secondaire** est aussi important. Une zone comptant un nombre inférieur d'emplois, comme Arthabaska zone 5, fournit 240 emplois dans le **secteur primaire** correspondant à 52 % de l'emploi total.

Tableau 9: Répartition des emplois selon les secteurs d'activité

Zones	primaire		secondaire		service à la consommation		service à la production		service public	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Erable zone 1	375	19	910	47	340	18	155	8	150	8
Erable zone 2	510	27	190	10	365	19	155	8	665	35
Plessisville	260	6	1 440	31	1 365	30	640	14	875	19
Princeville	270	8	2 135	62	605	17	200	6	260	7
MRC de L'Erable	1 415	12	4 675	39	2 675	23	1 150	10	1 950	16
Nicolet	90	2	560	15	1 125	30	555	15	1 475	39
Nicolet-Yamaska zone 1	335	27	225	18	330	27	140	11	205	17
Nicolet-Yamaska zone 2	545	51	130	12	290	27	70	7	30	3
Nicolet-Yamaska zone 3	250	19	270	20	420	32	185	14	200	15
Saint-François-du-Lac	80	11	215	29	315	43	75	10	55	7
Saint-Léonard-d'Aston	125	13	435	44	245	25	65	7	115	12
MRC de Nicolet-Yamaska	1 425	15	1 835	20	2 725	30	1 090	12	2 080	23
Bécancour	365	5	3 325	46	1 015	14	925	13	1 630	22
Becancour zone 1	310	34	145	16	270	30	110	12	70	8
Becancour zone 2	190	17	70	6	345	31	170	15	355	31
MRC de Bécancour	865	9	3 540	38	1 630	18	1 205	13	2 055	22
Arthabaska zone 1	560	51	160	14	250	23	55	5	80	7
Arthabaska zone 2	345	36	305	32	205	22	55	6	40	4
Arthabaska zone 3	180	25	280	38	195	27	25	3	50	7
Arthabaska zone 4	295	27	365	33	245	22	95	9	110	10
Arthabaska zone 5	240	52	90	20	45	10	55	12	30	7
Daveluyville	25	2	675	66	170	17	80	8	75	7
Kingsey Falls	115	7	1 005	64	135	9	185	12	120	8
Victoriaville	320	2	4 635	25	6 645	36	2 255	12	4 835	26
Warwick	190	6	1 875	59	485	15	330	10	325	10
MRC d'Arthabaska	2 270	8	9 390	32	8 375	29	3 135	11	5 665	20
Drummondville	340	1	10 780	34	10 070	31	4 390	14	6 440	20
Drummond zone 1	625	40	415	27	210	13	175	11	140	9
Drummond zone 2	655	35	655	35	285	15	160	8	140	7
Drummond zone 3	225	26	310	36	155	18	135	16	35	4
Drummond zone 4	230	19	480	39	310	25	110	9	95	8
Saint-Cyrille-de-Wendover	100	11	315	35	240	27	130	14	115	13
Saint-Germain-de-Grantham	215	14	715	47	255	17	310	20	30	2
MRC de Drummond	2 390	6	13 670	34	11 525	29	5 410	14	6 995	17
Total	8 365	9	33 110	33	26 930	27	11 990	12	18 745	19

Les emplois du secteur secondaire se retrouvent surtout au sein des grandes villes. Drummondville,

Victoriaville et Bécancour offrent entre 10 780 et 3 325 emplois dans ce secteur. Les autres zones de la région sont tout aussi intéressantes car même si elles n'offrent pas plus de 2000 emplois, certaines zones fournissent proportionnellement plus d'emplois dans ce secteur. Alors que le Centre-du-Québec offre 33 % des emplois dans le **secteur secondaire**, Daveluyville en offre 66 %, Kingsey Falls 64 %, Princeville 62 % et Warwick 59 %. Il faut souligner que pour 16 zones sur 29 le **secteur secondaire** est celui qui offre le plus grand nombre d'emplois.

Le secteur du **service à la consommation** est celui qui procure le plus d'emplois dans 5 des 29 zones. Il compte 10 070 emplois dans Drummondville et 6 645 emplois dans Victoriaville. Pour chacune des autres zones, il offre moins de 2000 emplois. En terme de pourcentage, c'est dans Saint-François-du-Lac que ce secteur est le plus important, avec 43 % des 730 emplois de la zone.

Le secteur du **service public** procure un pourcentage élevé des emplois de Nicolet (39 %), Érable zone 2 (35 %) et Bécancour zone 2 (31 %). Cependant, la situation a sans doute beaucoup changé dans Érable zone 2, puisque depuis le *Recensement 2001*, la fermeture de l'hôpital Saint-Julien a probablement provoqué une baisse importante de l'emploi du service public dans cette zone. En nombre, ce secteur offre globalement 18 820 emplois, dont 6 440 à Drummondville, 4 835 à Victoriaville, 1 630 à Bécancour et 1 475 à Nicolet. Plessisville, qui est pourtant le pôle de la MRC de L'Érable, compte seulement 875 emplois du secteur service public.

Quant au **service à la production**, le pourcentage d'emploi se répartit plutôt uniformément sur tout le territoire; ce secteur offre une part d'emploi variant entre 3 % dans Arthabaska zone 3, et 16 % dans Drummond zone 3, sauf à Saint-Germain-de-Grantham où il compte pour 20 % (310 emplois).

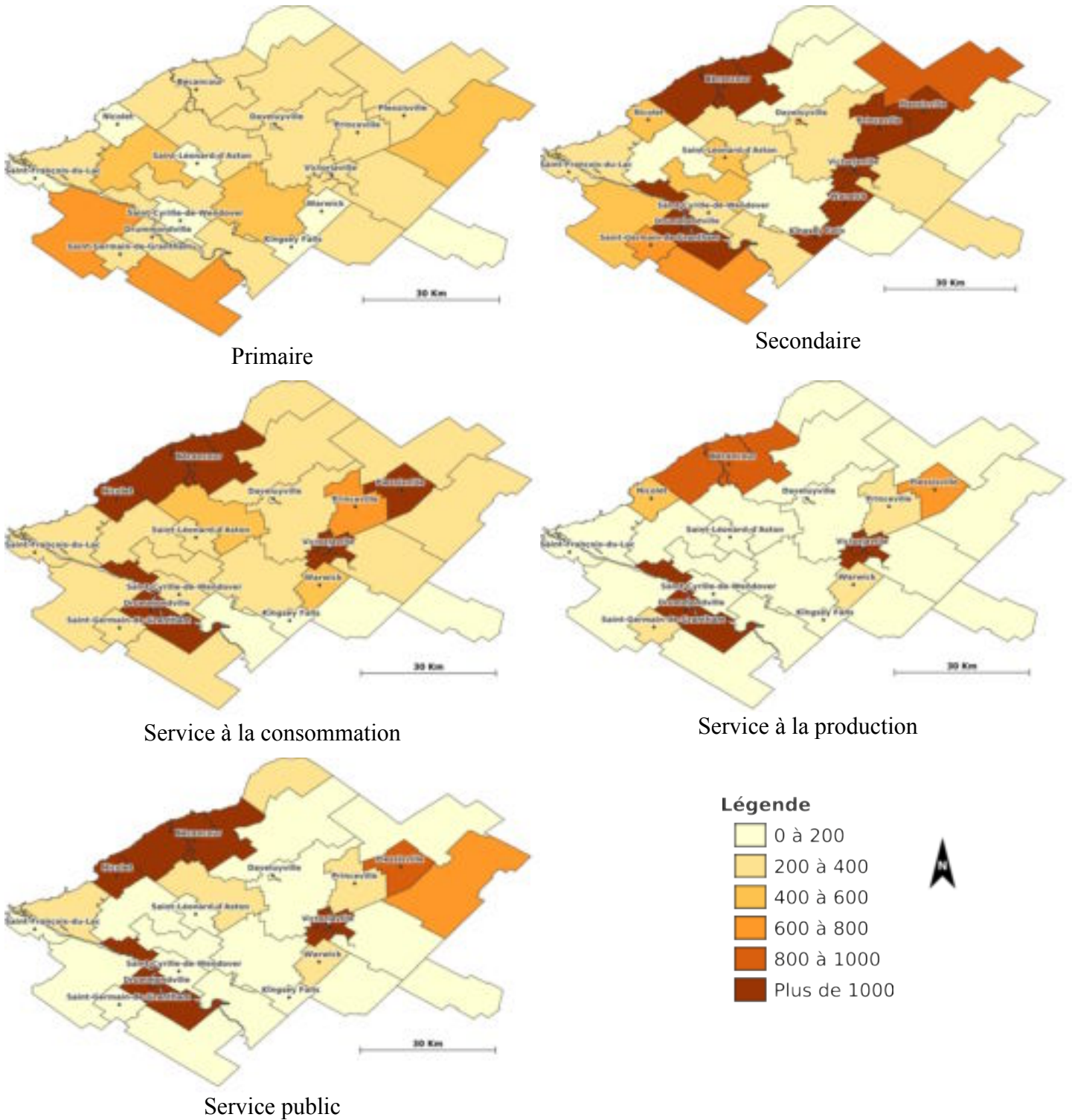


Figure 7: Répartition des emplois selon les secteurs d'activité

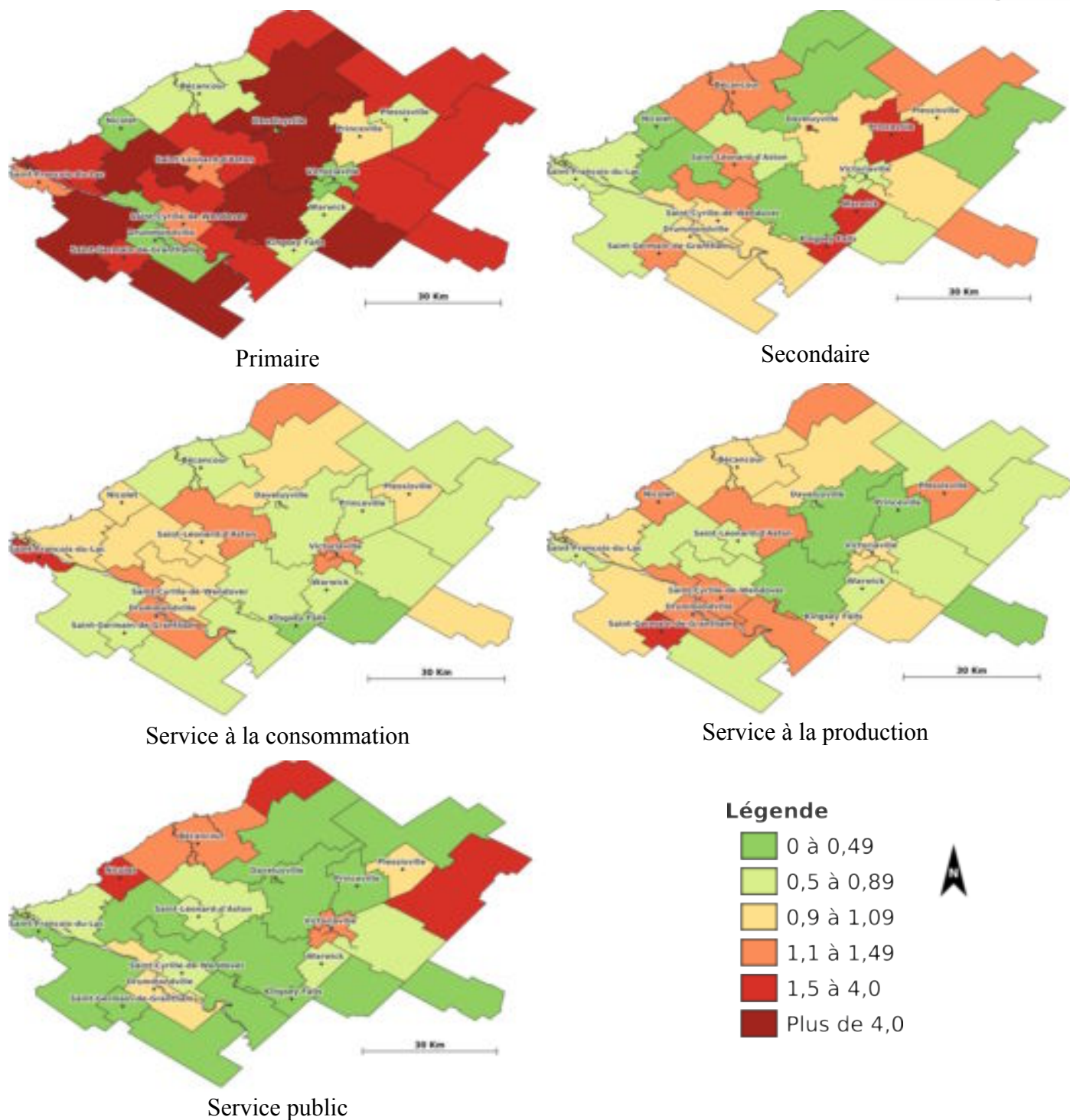
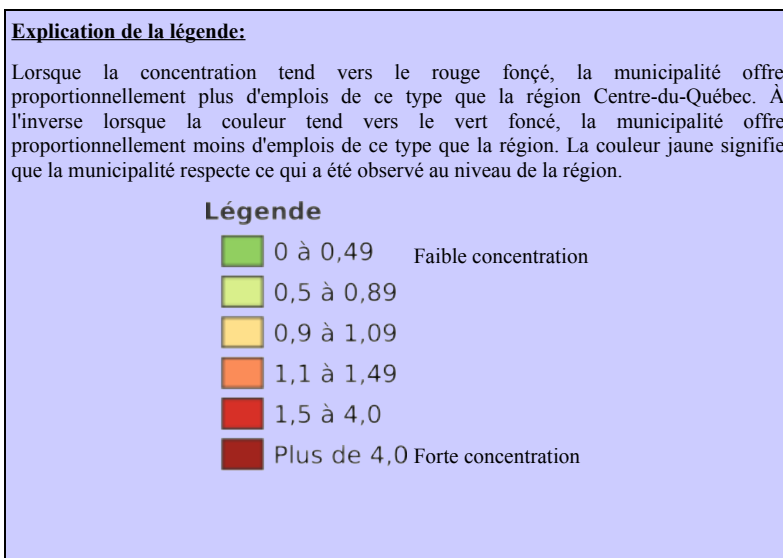


Figure 8: Concentration des emplois selon les secteurs d'activité

L'analyse des emplois peut aussi se faire en fonction de la concentration, comme dans la figure 8. Le calcul de la concentration permet d'analyser si la proportion observée dans une zone pour un secteur d'activité ou un niveau de compétence particulier est comparable à l'ensemble de la région. Par exemple, on voit à la figure 8 que l'ensemble des zones rurales ont une concentration élevée d'emplois du **secteur primaire**. Les emplois du **secteur secondaire** sont très concentrés dans les zones de Daveluyville, Kingsey Falls, Warwick et Princeville qui comptent de nombreuses entreprises de fabrication. Saint-François-du-Lac a une forte concentration

d'emplois du **service à la consommation**, alors qu'à Saint-Germain-de-Grantham, c'est davantage le **service à la production** qui prime. Quant au secteur du **service public**, il se concentre d'une part à Nicolet (École nationale de police et ministères provinciaux) et d'autre part dans Bécancour zone 2 (CLSC).



La répartition des emplois selon les niveaux de compétence

On constate que les postes **techniques** et **intermédiaires** sont très représentés dans toutes les zones et forment dans tous les cas plus de 59 % du total des emplois (tableau 10).

Le nombre d'emplois requérant un niveau de compétence en **gestion** est généralement inférieur à 500 emplois dans toutes les zones à l'exception de Drummondville et Victoriaville. Certaines zones offrent proportionnellement plus d'emplois qu'au niveau de la région. C'est le cas de la municipalité de Saint-François-du-Lac qui offre 17 % des emplois avec un niveau de compétence en gestion alors que c'est seulement 8 % au niveau de la région.

Tableau 10: Répartition des emplois selon les niveaux de compétence

Zones	Gestion		Professionnels		Techniques		Intermédiaires		Élémentaires	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Erable zone 1	170	9	90	5	685	36	740	39	220	12
Erable zone 2	140	7	175	9	785	40	695	36	150	8
Plessisville	410	9	425	9	1 535	34	1 595	35	600	13
Princeville	215	6	150	4	1 000	29	1 420	41	710	20
MRC de L'Erable	935	8	840	7	4 005	34	4 450	37	1 680	14
Nicolet	345	9	770	20	1 150	30	1 115	29	430	11
Nicolet-Yamaska zone 1	140	11	115	9	550	45	300	24	130	11
Nicolet-Yamaska zone 2	55	5	20	2	595	59	220	22	120	12
Nicolet-Yamaska zone 3	115	8	65	5	540	39	540	39	110	8
Saint-François-du-Lac	115	17	55	8	245	35	170	24	110	16
Saint-Léonard-d'Aston	65	6	100	10	390	38	275	27	200	19
MRC de Nicolet-Yamaska	835	9	1 125	12	3 470	38	2 620	29	1 100	12
Bécancour	470	6	815	11	3 030	42	2 100	29	875	12
Bécancour zone 1	50	6	20	2	355	42	310	37	105	13
Bécancour zone 2	50	4	150	13	465	42	335	30	115	10
MRC de Bécancour	570	6	985	10	3 850	42	2 745	30	1 095	12
Arthabaska zone 1	80	7	30	3	570	49	415	36	70	6
Arthabaska zone 2	65	7	35	4	405	42	360	38	90	9
Arthabaska zone 3	55	7	35	5	225	30	380	50	65	9
Arthabaska zone 4	105	9	105	9	445	38	365	31	150	13
Arthabaska zone 5	25	6	20	5	195	45	160	37	30	7
Daveluyville	95	9	45	4	395	37	340	32	180	17
Kingsey Falls	80	5	150	10	500	32	475	31	340	22
Victoriaville	1 525	8	2 425	13	5 790	31	6 455	35	2 510	13
Warwick	170	5	165	5	885	28	1 460	46	515	16
MRC d'Arthabaska	2 200	8	3 010	10	9 410	32	10 410	36	3 950	14
Drummondville	2 690	8	3 710	12	10 295	32	10 570	33	4 760	15
Drummond zone 1	60	4	85	6	720	47	580	38	85	6
Drummond zone 2	165	8	50	3	710	36	760	39	265	14
Drummond zone 3	55	7	35	4	295	35	405	48	55	7
Drummond zone 4	110	9	55	4	440	35	375	30	275	22
Saint-Cyrille-de-Wendover	70	8	60	7	290	32	305	34	170	19
Saint-Germain-de-Grantham	160	10	45	3	575	37	555	36	200	13
MRC de Drummond	3 310	8	4 040	10	13 325	33	13 550	34	5 810	15
Total	7 850	8	10 000	10	34 060	34	33 775	34	13 635	14

Les emplois demandant un niveau de compétence **professionnel** se concentrent dans trois villes importantes, Nicolet, Victoriaville et Drummondville, mais aussi dans Bécancour zone 2 où se trouve un CLSC. Le cas de Nicolet est remarquable, avec 1 emploi sur 5 de niveau de compétence **professionnel** alors qu'il est de 1 pour 10 dans la région.

Les postes de niveau **technique** sont très bien représentés dans presque toutes les zones de la région. Dans la majorité des zones, la proportion des emplois est plus importante ou équivalente à celle constatée au niveau de la région (34 %) ; toutefois, 7 zones offrent proportionnellement moins d'emplois que la région : Princeville, Warwick, Saint-Cyrille-de-Wendover et Arthabaska zone 3 où les emplois de niveau **intermédiaire** sont très importants, Kingsey Falls qui compte plus de postes de niveau **élémentaire**, Victoriaville et Drummondville qui offrent une plus grande diversité d'emplois.

Il est possible de faire une analyse semblable pour les postes de niveau **intermédiaire**. En effet, 17 zones offrent en proportion un nombre équivalent ou plus important d'emplois de niveau **intermédiaire** que la région Centre-du-Québec (34 %), alors que 12 zones en offrent moins.

Les emplois de niveau de compétence **élémentaire** se concentrent particulièrement dans 8 zones (plus de 15 %) : Kingsey Falls et Drummond zone 4 ont les concentrations les plus élevées avec 22 %; suivent Princeville, Saint-Léonard-d'Aston, Saint-Cyrille-de-Wendover, Daveluyville, Saint-François-du-Lac et Warwick. La majorité des zones ont une proportion de postes de ce type inférieure aux observations faites au niveau de la région (14 %).

L'analyse de la concentration des emplois par niveau de compétence (figure 10) démontre que :

- les emplois du niveau de la **gestion** se concentrent davantage à Saint-François-du-Lac;
- les emplois de niveau **professionnel** se retrouvent concentrés à Nicolet;
- les emplois de niveau **technique** se concentrent dans Nicolet-Yamaska zone 2;
- les emplois de niveau **élémentaire** se concentrent tant dans Drummond zone 4 qu'à Kingsey Falls.
- les emplois de niveau **intermédiaire** ne présentent pas d'aussi fortes concentrations et sont plutôt dispersés dans l'ensemble de la région Centre-du-Québec.

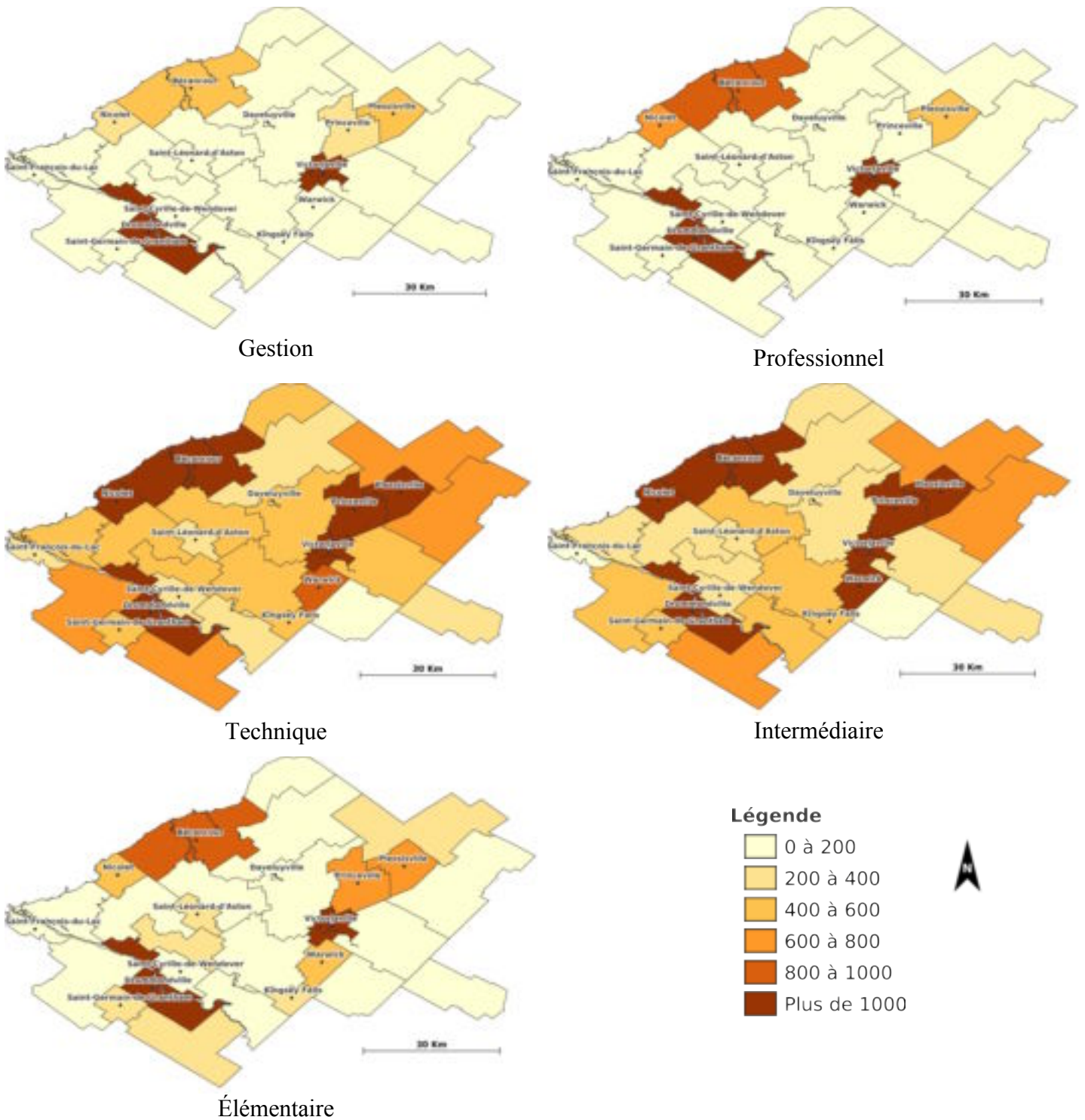


Figure 9: Répartition des emplois selon les niveaux de compétence

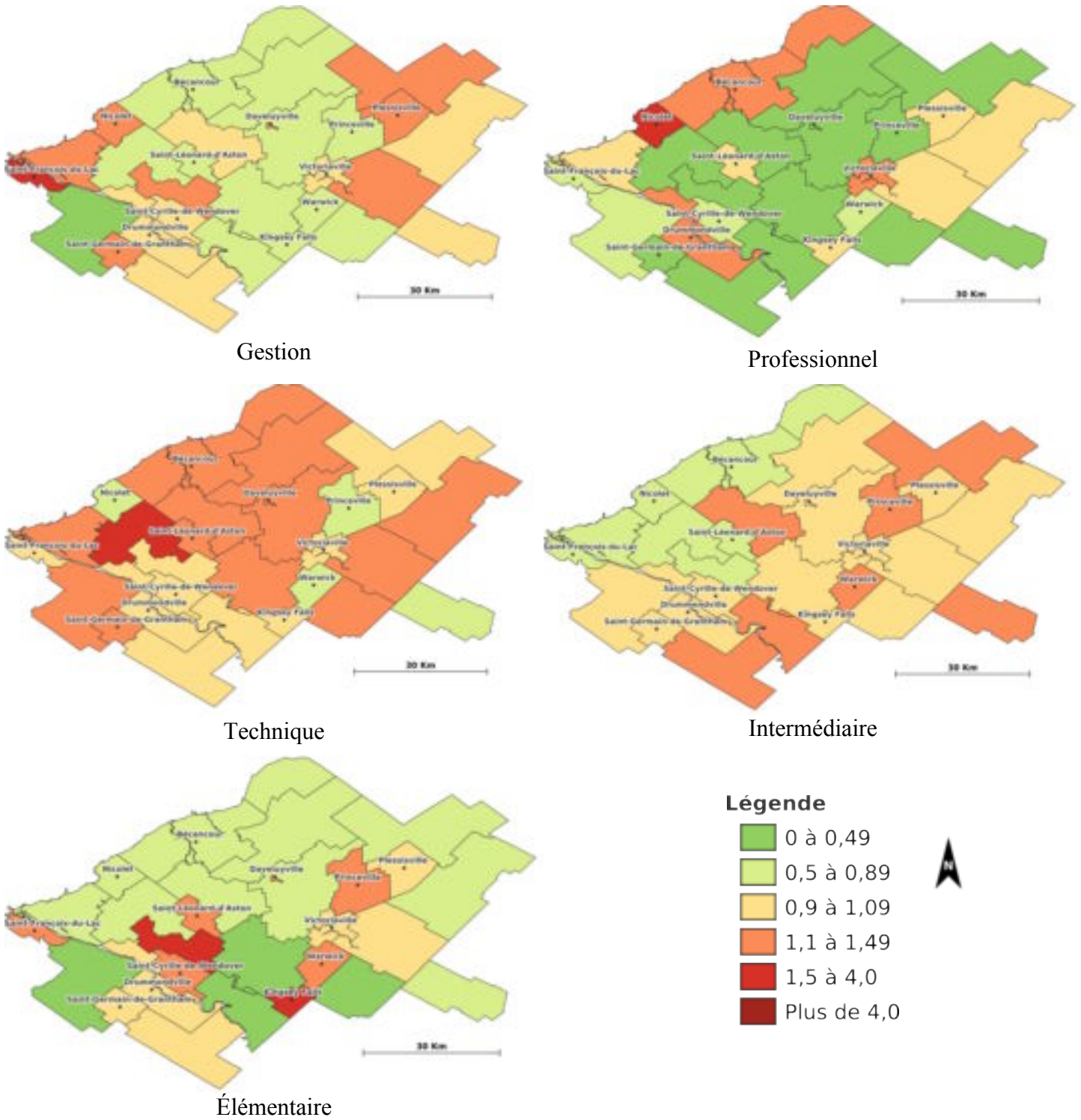


Figure 10: Concentration des emplois selon les niveaux de compétence

En résumé, dans les 29 zones :

Le **secteur secondaire** est celui qui emploie la plus grande part de la main-d'œuvre dans 16 des 29 zones. Dans 7 autres zones, c'est le **secteur primaire** qui procure le plus d'emplois. Alors que 8 % des emplois de la région sont dans ce secteur, 20 zones sur 29 dépassent ce taux. On peut aussi remarquer que le **service public** se concentre fortement dans 2 zones de la région : Nicolet et Bécancour zone 2.

Les postes de niveau de compétence **technique** et **intermédiaire** sont très présents dans la plupart des zones. Ils forment dans toutes les zones plus de 59 % de l'emploi total. Les emplois de niveau **élémentaire** se regroupent dans plusieurs municipalités offrant une grande part d'emplois dans le **secteur secondaire**, sauf pour Saint-François-du-Lac. Cette dernière zone compte proportionnellement plus d'emplois de **gestion** (17 %) comparativement à la région (8 %). Les propriétaires exploitants d'entreprises agricoles peuvent faire augmenter la part d'emplois de **gestion** dans les zones rurales. Les emplois de niveau **professionnel** se retrouvent surtout dans Nicolet, Drummondville, Victoriaville et Bécancour zone 2 avec son CLSC.

3 - Analyse de l'emploi dans les principales municipalités

Les principales municipalités de la région offrent majoritairement des emplois dans le **secteur secondaire**, à l'exception de Victoriaville, Saint-François-du-Lac et Nicolet. En effet, Nicolet compte plus d'emplois dans le **service public**, tandis que Victoriaville et Saint-François-du-Lac sont plus orientées vers le **service à la consommation**. Dans certaines municipalités, plus de la moitié des emplois se retrouvent dans le **secteur secondaire**, c'est le cas de Kingsey Falls, Daveluyville, Princeville, et Warwick. Si dans certaines municipalités, la proportion d'emplois d'un secteur d'activité domine largement, dans d'autres, les emplois se partagent entre plusieurs secteurs d'activité. Dans Drummondville et Plessisville, deux secteurs d'activité se partagent la majorité des emplois, soit le **secondaire** et le **service à la consommation**.

Tableau 11: Répartition des emplois par secteur d'activité pour les principales villes

Villes	Primaire (%)	Secondaire (%)	Service à la consommation (%)	Service à la production (%)	Service public (%)
Bécancour	5	46	14	13	22
Daveluyville	2	66	17	8	7
Drummondville	1	34	31	14	20
Kingsey Falls	7	64	9	12	8
Nicolet	2	15	30	15	39
Plessisville	6	31	30	14	19
Princeville	8	62	17	6	7
Saint-Cyrille-de-Wendover	11	35	27	14	13
Saint-François-du-Lac	11	29	43	10	7
Saint-Germain-de-Grantham	14	47	17	20	2
Saint-Léonard-d'Aston	13	44	25	7	12
Victoriaville	2	25	36	12	26
Warwick	6	59	15	10	10

Pour ce qui est des niveaux de compétence, les principales municipalités semblent se diviser en deux groupes : les municipalités avec une majorité d'emplois demandant un niveau de compétence **technique** et celles avec une majorité d'emplois demandant un niveau de compétence **intermédiaire**. Certaines municipalités offrent beaucoup plus d'emplois requérant un niveau de compétence particulier, soit **technique** ou **intermédiaire**, telles que Daveluyville, Victoriaville, Warwick, Bécancour, Princeville, Saint-Léonard-d'Aston et Saint-François-du-Lac. Dans les autres municipalités, c'est également l'emploi de niveau **technique** ou **intermédiaire** qui domine, mais avec moins d'écart. Par exemple, Plessisville offre 34 % d'emplois de niveau de compétence **technique** et 35 % pour les postes de niveau **intermédiaire**. Nicolet se démarque avec 20 % d'emplois de niveau **professionnel**. Pour ce qui est des emplois du niveau de la **gestion**, ils se retrouvent en forte proportion surtout dans Saint-François-du-Lac et Saint-Germain-de-Grantham. Il est possible que la présence d'établissements agricoles dans ces municipalités influence à la hausse la proportion d'emplois du niveau de la **gestion** puisque les propriétaires exploitants sont classés comme des gestionnaires d'entreprise agricole.

Tableau 12: Répartition des emplois par niveau de compétence pour les principales villes

Villes	Gestion (%)	Professionnel (%)	Technique (%)	Intermédiaire (%)	Élémentaire (%)
Bécancour	6	11	<u>42</u>	29	12
Daveluyville	9	4	<u>37</u>	32	17
Drummondville	8	12	32	<u>33</u>	15
Kingsey Falls	5	10	<u>32</u>	31	22
Nicolet	9	20	<u>30</u>	29	11
Plessisville	9	9	34	<u>35</u>	13
Princeville	6	4	29	<u>41</u>	20
Saint-Cyrille-de-Wendover	8	7	32	<u>34</u>	19
Saint-François-du-Lac	17	8	<u>35</u>	24	16
Saint-Germain-de-Grantham	10	3	<u>37</u>	36	13
Saint-Léonard-d'Aston	6	10	<u>38</u>	27	19
Victoriaville	8	13	31	<u>35</u>	13
Warwick	5	5	28	<u>46</u>	16

La concentration des emplois dans les principales municipalités

C'est à Nicolet que l'on retrouve la plus forte proportion d'emplois dans le **service public**, avec une proportion deux fois supérieure à la moyenne de la région; Victoriaville suit avec 1,4 fois plus. Cela s'explique, tel que mentionné précédemment, par la présence de l'École nationale de police à Nicolet et de quelques ministères provinciaux dans ces deux villes.

Saint-François-du-Lac et Victoriaville se distinguent avec respectivement 1,6 fois plus et 1,3 fois plus d'emplois dans le **service à la consommation**. Les emplois du **secteur primaire** sont pour leur part plus présents à Saint-Germain-de-Grantham avec 1,7 fois plus d'emplois que la moyenne. C'est également à Saint-Germain-de-Grantham que se retrouve la plus forte concentration d'emplois dans le **service à la production**.

Les centres urbains de la région sont fortement tournés vers des emplois du **secteur secondaire**, principalement composés d'emplois manufacturiers. Ceci s'explique entre autres par le fait que le Centre-du-Québec est, parmi les 17 régions du Québec, celle qui compte la plus forte proportion d'emplois manufacturiers. Certains pôles se distinguent avec près de deux fois plus d'emplois du **secteur secondaire** que la moyenne régionale. Ceci s'explique notamment par la présence d'entreprises comme Cascades à Kingsey Falls, Roland Boulanger, Industries Ling, Croustilles Yum Yum et Weavexx à Warwick, Bateaux Princecraft, Camoplast et Olymel à Princeville, Doucet machinerie, Julien Beaudoin, Placages Beaulac et Fils, Peintures Can-Lac et Machinage Piché à Daveluyville.



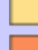



Tableau 13: Concentration des emplois au niveau des principales municipalités selon le secteur d'activité

Villes	Primaire	Secondaire	Service à la consommation	Service à la production	Service public
Bécancour	0,60	1,37	0,52	1,06	1,19
Daveluyville	0,28	1,93	0,60	0,71	0,41
Drummondville	0,12	1,01	1,16	1,13	1,06
Kingsey Falls	0,92	1,96	0,30	0,97	0,38
Nicolet	0,26	0,45	1,09	1,16	2,07
Plessisville	0,68	0,93	1,09	1,17	1,01
Princeville	0,92	1,85	0,63	0,50	0,40
Saint-Cyrille-de-Wendover	1,39	1,04	0,98	1,06	0,74
Saint-François-du-Lac	1,21	0,88	1,56	0,91	0,44
Saint-Germain-de-Grantham	1,70	1,40	0,63	1,65	0,12
Saint-Léonard-d'Aston	1,46	1,29	0,84	0,70	0,66
Victoriaville	0,20	0,74	1,30	1,00	1,37
Warwick	0,68	1,75	0,55	0,86	0,55

Explication de la légende:

Lorsque la concentration tend vers le rouge foncé, la municipalité offre proportionnellement plus d'emplois de ce type que la région Centre-du-Québec. À l'inverse lorsque la couleur tend vers le vert foncé, la municipalité offre proportionnellement moins d'emplois de ce type que la région. La couleur jaune signifie que la municipalité respecte ce qui a été observé au niveau de la région.

Légende

	0 à 0,49	Faible concentration
	0,5 à 0,89	
	0,9 à 1,09	
	1,1 à 1,49	
	1,5 à 4,0	
	Plus de 4,0	Forte concentration

En ce qui concerne les niveaux de compétence, 4 municipalités se distinguent en proposant des concentrations plus élevées d'emplois dans un niveau de compétence particulier. Kingsey Falls et Saint-Léonard-d'Aston ont des concentrations d'emplois plus élevées pour le niveau de compétence **élémentaire**. Nicolet offre deux fois plus d'emplois de niveau de compétence **professionnel** que la moyenne régionale et Saint-François-du-Lac en offre deux fois plus que la région pour la **gestion**. Cependant, le peu de valeurs de concentration extrêmes (vert foncé ou rouge foncé) dans le tableau 14 montre que dans la majorité des cas, la proportion d'emplois au sein des principales municipalités correspond aux observations faites au niveau de la région. On voit notamment que Victoriaville, Drummondville et Plessisville offrent une répartition d'emplois selon les niveaux de compétence qui ressemble beaucoup à celle de la région.

Tableau 14: Concentration des emplois au niveau des principales municipalités selon le niveau de compétence

Villes	Gestion	Professionnel	Technique	Intermédiaire	Élémentaire
Bécancour	0,82	1,12	1,21	0,85	0,86
Daveluyville	1,21	0,28	1,09	0,93	1,28
Drummondville	1,06	1,15	0,93	0,97	1,08
Kingsey Falls	0,62	1,03	0,94	0,91	1,60
Nicolet	1,15	2,00	0,89	0,85	0,83
Plessisville	1,12	0,9	0,99	1,03	0,94
Princeville	0,78	0,41	0,83	1,19	1,48
Saint-Cyrille-de-Wendover	1,06	0,55	0,94	1,01	1,38
Saint-François-du-Lac	2,08	0,95	1,06	0,67	1,14
Saint-Germain-de-Grantham	1,33	0,29	1,08	1,04	0,93
Saint-Léonard-d'Aston	0,81	1,03	1,08	0,77	1,51
Victoriaville	1,03	1,28	0,90	1,02	0,97
Warwick	0,65	0,54	0,79	1,35	1,19

En résumé, dans les principales municipalités :

Au Centre-du-Québec, deux des cinq MRC, soit Drummond et Arthabaska, offrent 69 % des emplois de la région (68 950 emplois). Deux villes de ces MRC, Drummondville et Victoriaville se distinguent en fournissant 51 % des emplois de la région (50 700 emplois). 4 des 13 principales municipalités comptent une forte concentration d'emplois du **secteur secondaire**. Nicolet, à l'inverse offre une concentration beaucoup plus faible dans ce secteur que la moyenne régionale. Saint-François-du-Lac compte une forte concentration d'emplois dans le secteur du **service à la consommation**. À Saint-Germain-de-Grantham, on retrouve une concentration des emplois du **service à la production** et du **secteur primaire**. Dans la ville de Nicolet, les emplois du secteur du **service public** représentent une concentration supérieure à 2.

Toutes les villes offrent proportionnellement plus d'emplois demandant un niveau de compétence **technique** ou **intermédiaire**. Ceci se vérifie quel que soit le sexe du travailleur (voir données en annexe 1).

4 - Analyse des déplacements domicile-travail

Les principaux déplacements domicile-travail entre le Centre-du-Québec et les autres régions

La région Centre-du-Québec réalise de nombreux échanges de main-d'œuvre avec d'autres régions², à la fois pour des travailleurs entrant et des travailleurs sortant. Ces déplacements peuvent s'expliquer entre autres par le dynamisme du marché de l'emploi au Centre-du-Québec, la localisation géographique entre les deux grands centres urbains du Québec, la présence d'une ville importante, Trois-Rivières, limitrophe à la région et la présence d'un parc industriel important à Bécancour.

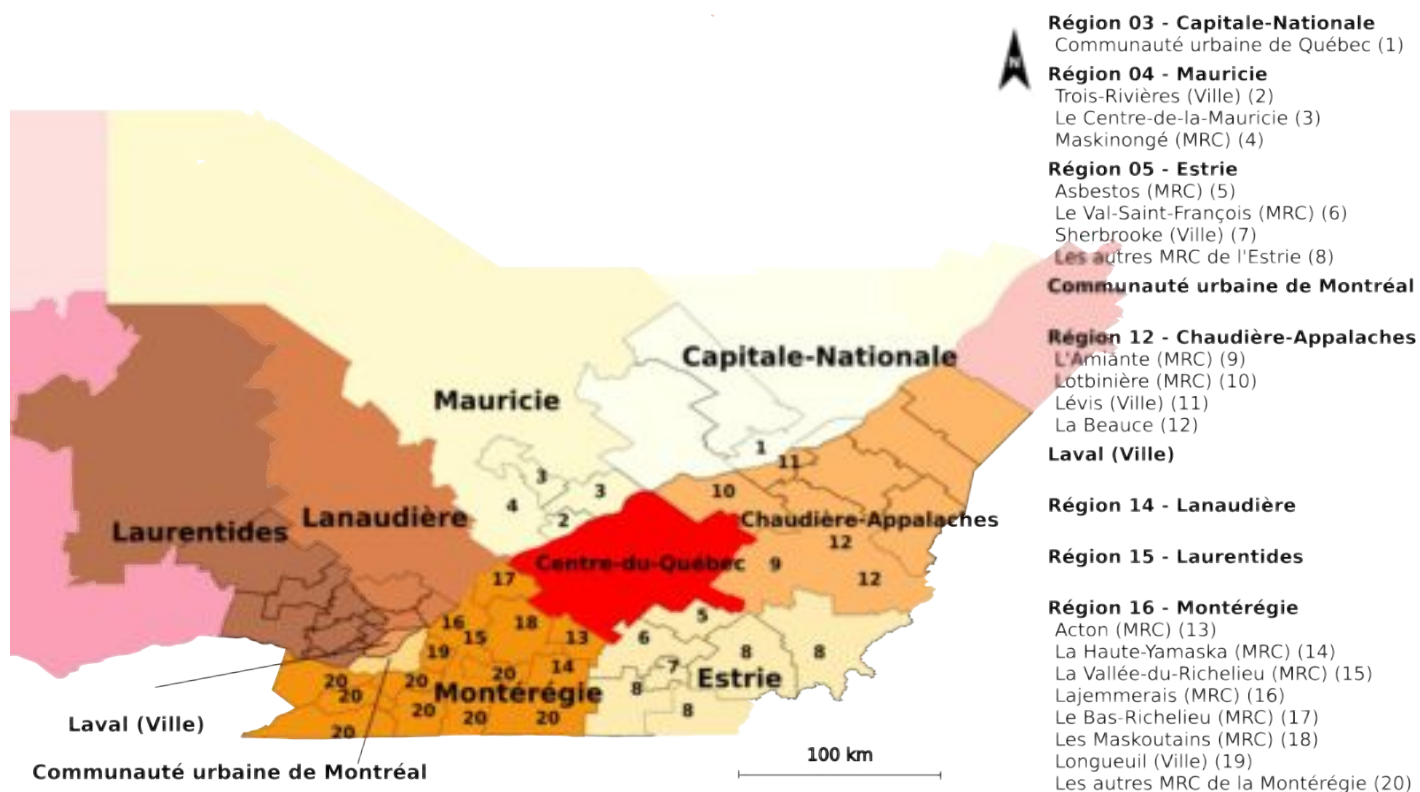


Figure 11: Carte des territoires extérieurs à la région Centre-du-Québec

Sur les 99 395 emplois que compte la région Centre-du-Québec, 10 130 sont comblés par des travailleurs résidant à l'extérieur de la région (environ 10 %). 8 335 personnes résidant au Centre-du-Québec travaillent à l'extérieur de la région. Le bilan des entrées et sorties de main-d'œuvre dans la région donne une valeur de 1 795 travailleurs entrant.

2 De nombreux changements sont survenus dans la délimitation des MRC depuis le *Recensement 2001* de Statistique Canada.

Tableau 15: Liste des origines et des destinations en dehors du Centre-du-Québec

Zones	Départs		Arrivées	
	Total	%	Total	%
Acton (MRC)	300	4	560	6
Asbestos (MRC)	350	4	720	7
Communauté urbaine de Montréal	925	11	240	2
Communauté urbaine de Québec	360	4	240	2
L'Amiante (MRC)	275	3	840	8
La Beauce (région de)	10	0	100	1
La Haute-Yamaska (MRC)	95	1	85	1
La Vallée-du-Richelieu (MRC)	115	1	80	1
Lajemmerais (MRC)	65	1	50	1
Lanaudière (Région)	65	1	85	1
Laurentides (Région)	100	1	60	1
Laval (Ville)	80	1	15	0
Le Bas-Richelieu (MRC)	460	6	395	4
Le Centre-de-la-Mauricie (ancienne MRC)	100	1	545	5
Le Val-Saint-François (MRC)	450	5	325	3
Les autres MRC de l'Estrie	50	1	115	1
Les autres MRC de la Montérégie	150	2	120	1
Les Maskoutains (MRC)	815	10	390	4
Lévis (Ville)	60	1	65	1
Longueuil (Ville)	400	5	215	2
Lotbinière (MRC)	340	4	350	4
Maskinongé (MRC)	50	1	140	1
Sherbrooke (Ville)	255	3	190	2
Trois-Rivières (Ville)	2 465	30	4 205	42
Total	8 335		10 130	

C'est avec la ville de Trois-Rivières que les échanges sont les plus importants, quel que soit le sens (30 % des départs et 42 % des arrivées), avec un solde positif de 1 740 vers le Centre-du-Québec. De nombreux résidents de la région occupent un emploi dans la Communauté urbaine de Montréal (925 travailleurs) et dans la MRC des Maskoutains – comprenant la ville de Saint-Hyacinthe – (815 travailleurs). Toutes les autres destinations des résidents de la région qui occupent un emploi hors du Centre-du-Québec sont beaucoup moins importantes. En ce qui concerne la provenance des résidents de l'extérieur qui occupent un emploi au Centre-du-Québec, outre Trois-Rivières (4 205 arrivées), on retrouve les MRC environnantes, principalement celles de L'Amiante et d'Asbestos, mais aussi d'Acton, du Centre-de-la-Mauricie, du Bas-Richelieu, des Maskoutains et de Lotbinière, fournissant entre 840 et 350 arrivées de travailleurs au Centre-du-Québec.

Les principaux déplacements domicile-travail entre les zones du Centre-du-Québec et les autres régions

Les tableaux 16 et 17 montrent les destinations et les origines qui dépassent 300 déplacements domicile-travail entre une municipalité ou une zone de la région et les territoires à l'extérieur de la région.

De nombreux résidents (1 640) de la région effectuent le trajet de Nicolet vers Trois-Rivières et de Bécancour vers Trois-Rivières pour travailler. Par ailleurs, comme le montre le tableau 17, les déplacements sont encore plus importants en sens inverse, alors que 3 315 résidents de Trois-Rivières ont un emploi à Nicolet ou Bécancour. La Communauté urbaine de Montréal et Les Maskoutains (Saint-Hyacinthe) sont les destinations privilégiées des résidents de Drummondville occupant un emploi hors de la région.

Tableau 16: Principaux départs de la région Centre-du-Québec

Origines	Destinations	Nombre de déplacements
Bécancour	Trois-Rivières	1 115
Nicolet	Trois-Rivières	525
Drummondville	Communauté urbaine de Montréal	380
Drummondville	Les Maskoutains	380

Bécancour attire de la main-d'œuvre provenant de la ville de Trois-Rivières et du Centre-de-la-Mauricie. Pour sa part, la ville de Drummondville attire de la main-d'œuvre résidant surtout dans la ville de Trois-Rivières et dans la MRC d'Acton.³

Tableau 17: Principales arrivées dans la région Centre-du-Québec

Origines	Destinations	Nombre de déplacements
Trois-Rivières	Bécancour	2 715
Trois-Rivières	Nicolet	600
L'Amiante	Erable zone 2	455
Le Centre-de-la-Mauricie	Bécancour	395
Trois-Rivières	Drummondville	335
Acton	Drummondville	305

Les principaux déplacements domicile-travail entre les différentes zones du Centre-du-Québec

Les principaux déplacements domicile-travail (plus de 500 déplacements) entre les zones du Centre-du-Québec impliquent tous les villes de Drummondville et de Victoriaville, soit comme lieu de domicile ou lieu de travail (voir le tableau 18). Drummondville procure entre autres de l'emploi à 3 835 résidents des zones Saint-Cyrille-de-Wendover, Saint-Germain-de-Grantham, Drummond zone 1 et Drummond zone 2. De même, 1 770 résidents des zones Arthabaska zone 4 et Arthabaska zone 2 travaillent à Victoriaville.

³ En 2001, la zone Erable zone 2 comptait l'hôpital Saint-Julien qui pouvait attirer bon nombre de travailleurs ; cet hôpital est maintenant fermé.

Certains résidants de Drummondville et Victoriaville occupent un emploi dans une autre zone. Ainsi, les déplacements de main-d'oeuvre sont particulièrement importants de Victoriaville vers Princeville et Warwick et de Drummondville vers Saint-Germain-de-Grantham. Les déplacements domicile-travail impliquant les villes de Drummondville et de Victoriaville sont décrits plus amplement dans la dernière partie de l'atlas.

Tableau 18: Les principaux déplacements impliquant les zones du Centre-du-Québec (plus de 500 déplacements)

Origines	Destinations	Nombre de déplacements
Arthabaska zone 4	Victoriaville	1 255
Saint-Cyrille-de-Wendover	Drummondville	1 100
Saint-Germain-de-Grantham	Drummondville	965
Drummond zone 1	Drummondville	940
Drummond zone 2	Drummondville	830
Victoriaville	Warwick	820
Victoriaville	Princeville	735
Drummondville	Saint-Germain-de-Grantham	590
Arthabaska zone 2	Victoriaville	515

Le taux d'attraction

Une municipalité à vocation résidentielle verra ses résidants sortir de la zone pour travailler, alors qu'une municipalité offrant beaucoup d'emplois pourra fournir du travail à une main-d'oeuvre provenant de l'extérieur. Par ailleurs, on peut calculer le taux d'attraction qui permet de quantifier ces déplacements domicile-travail. Une zone aura tendance à attirer de la main-d'oeuvre, à voir ses résidants sortir pour occuper un emploi ou à connaître une situation d'équilibre.

Les zones attirant des travailleurs

Certaines zones ne peuvent pas combler tous les emplois locaux seulement avec les travailleurs résidant dans cette même zone. On considère dans ce cas que la zone aura tendance à attirer les travailleurs de l'extérieur. Cette attraction se traduit au niveau du taux d'attraction par une valeur supérieure à 1.

Les zones qui attirent fortement les travailleurs sont en général des municipalités comportant une part importante d'emplois manufacturiers. La ville de Daveluyville offre 3 fois plus d'emplois qu'elle n'a de travailleurs. Les villes de Kingsey Falls, Bécancour, Princeville et Warwick avec des taux variant entre 1,35 et 1,48 proposent en moyenne 30 % plus d'emplois qu'elles n'ont de travailleurs. Les taux sont un peu moins forts pour les villes de Drummondville, Victoriaville et Nicolet. (voir le tableau 19)

Tableau 19: Arrivées et départs au sein des zones du Centre-du-Québec

Zones	Emplois totaux	Travailleurs dans la zone	Nombre de départs	Taux de départ	Nombre d'arrivées	Taux d'attraction
Arthabaska zone 1	1 150	1 940	1 030	0,53	240	0,6
Arthabaska zone 2	1 010	2 175	1 485	0,69	320	0,47
Arthabaska zone 3	765	725	200	0,27	240	1,05
Arthabaska zone 4	1 105	2 375	1 750	0,73	480	0,46
Arthabaska zone 5	445	830	430	0,51	45	0,53
Bécancour	7 280	4 920	2 105	0,43	4 465	1,48
Becancour zone 1	910	1 450	760	0,53	220	0,63
Becancour zone 2	1 120	1 375	545	0,4	290	0,82
Daveluyville	1 050	335	130	0,39	845	3,13
Drummond zone 1	1 565	2 610	1 420	0,55	375	0,6
Drummond zone 2	1 915	2 395	1 190	0,5	710	0,8
Drummond zone 3	850	1 175	670	0,57	345	0,72
Drummond zone 4	1 245	1 375	695	0,51	565	0,91
Drummondville	32 020	28 160	3 960	0,14	7 820	1,14
Erable zone 1	1 895	1 990	730	0,37	635	0,96
Erable zone 2	1 895	2 085	900	0,43	710	0,92
Kingsey Falls	1 540	1 090	235	0,22	685	1,41
Nicolet	3 805	3 395	1 185	0,35	1 595	1,12
Nicolet-Yamaska zone 1	1 235	1 805	720	0,4	150	0,69
Nicolet-Yamaska zone 2	1 035	1 405	575	0,41	205	0,73
Nicolet-Yamaska zone 3	1 385	1 605	795	0,5	575	0,87
Plessisville	4 615	4 295	1 280	0,3	1 600	1,07
Princeville	3 475	2 540	810	0,32	1 745	1,37
Saint-Cyrille-de-Wendover	900	1 845	1 355	0,74	410	0,49
Saint-François-du-Lac	730	755	300	0,4	275	0,97
Saint-Germain-de-Grantham	1 525	1 790	1 225	0,68	960	0,85
Saint-Léonard-d'Aston	1 010	1 070	510	0,47	450	0,94
Victoriaville	18 690	17 760	3 915	0,22	4 845	1,05
Warwick	3 205	2 370	860	0,36	1 695	1,35

Les zones d'où partent les travailleurs

Si le taux d'attraction est inférieur à 1, la zone compte plus de travailleurs que d'emplois; une partie de la main-d'œuvre se dirige vers d'autres zones pour travailler. Comme les municipalités manufacturières attirent des travailleurs, les résidents des zones situées à proximité auront tendance à se diriger vers ces villes pour occuper

un emploi. On le remarque entre autres pour les zones Arthabaska zone 2 et Arthabaska zone 5 avec un taux d'attraction d'environ 0,5; ces zones ont 2 fois plus de travailleurs que d'emplois.

Les zones en équilibre

Les zones avec un taux d'attraction près de 1 se trouvent dans une situation d'équilibre. Ainsi le nombre d'emplois de la zone est environ le même que le nombre de travailleurs de la zone. Ce phénomène s'observe pour les zones de Victoriaville, Arthabaska zone 3, Plessisville, Erable zone 1 et zone 2, Saint-Léonard-d'Aston et Saint-François-du-Lac.

Le taux de départ

Le taux de départ indique la proportion des travailleurs d'une zone qui quittent la zone pour leur travail. En général les grandes villes ont un taux de départ assez faible. Victoriaville et Kingsey Falls ont un taux de 0,22 et Drummondville de 0,14. Dans ces villes, plus de 80 % des travailleurs ont donc un travail local. À l'inverse, certaines zones ont un taux très fort signifiant qu'une forte proportion de travailleurs quittent la zone pour aller à leur travail. Arthabaska zone 2, Arthabaska zone 4, Saint-Germain-de-Grantham et Saint-Cyrille-de-Wendover voient de 68 % à 74 % des travailleurs quitter leur zone de résidence.

5 - Les déplacements domicile-travail selon les niveaux de compétence

Le tableau 20 et les figures 12 et 13 présentent les taux de départ et taux d'attraction selon les niveaux de compétence. Pour les emplois nécessitant un niveau de compétence en **gestion**, le taux de départ est très fort au sein des zones Arthabaska zone 1 et zone 4, Drummond zone 1 et Saint-Cyrille-de-Wendover (voir tableau 20). Plus de 70 % des résidents avec ce niveau de compétence quittent ces zones pour aller à leur travail. Par contre, à Saint-François-du-Lac, seulement 7 % des travailleurs quittent pour effectuer un travail demandant un niveau de compétence en **gestion**. La ville de Daveluyville attire fortement les travailleurs avec un niveau de compétence en **gestion** : taux d'attraction de 3,17 qui signifie qu'elle a 3,17 fois plus d'emplois du niveau de la **gestion** que de résidents occupant ce type d'emploi. On peut aussi noter les forts taux d'attraction (environ 1,5) pour les villes de Saint-Germain-de-Grantham et Saint-François-du-Lac.

En ce qui concerne les emplois nécessitant un niveau de compétence **professionnel**, les zones Arthabaska zone 1 et zone 4, Nicolet-Yamaska zone 2, Drummond zone 1 et Saint-Germain-de-Grantham ont des taux de départ de 0,84 à 0,9. Ainsi, plus de 84 % des résidents de ces zones qui occupent un emploi de niveau **professionnel** quittent leur zone de résidence pour aller travailler ailleurs. De façon générale, pour 21 des 29 zones, c'est pour des postes de niveau **professionnel** que les taux de départs sont les plus élevés, ce qui signifie qu'on quitte davantage sa zone de résidence pour un emploi de ce niveau. Par ailleurs, deux zones attirent davantage ce type de compétence, Bécancour zone 2 (2,0) et Princeville (1,76).

Dans la ville de Saint-Cyrille-de-Wendover, 70 % des travailleurs quittent pour un emploi de niveau de compétence **technique** vers une autre zone. D'autres zones ont aussi un fort taux de départ, notamment Arthabaska zone 2 et zone 4 (0,63 et 0,62). À l'inverse, Daveluyville obtient un taux d'attraction assez considérable de 4,16, ce qui signifie qu'elle a 4,16 fois plus d'emplois de niveau **technique** que de résidents occupant un emploi de ce niveau. Il faut aussi remarquer les taux d'attraction de 1,7 à Bécancour, 1,39 à Kingsey Falls et 1,29 à Warwick. Mis à part ces quelques cas, les différentes zones arrivent à combler les emplois de niveau **technique** avec les travailleurs résidents (taux d'attraction de près de 1). Elles ont parfois moins d'emplois de ce niveau que de résidents; par conséquent, certains travailleurs sortent pour travailler dans d'autres zones (taux d'attraction inférieur à 1).

Les zones Arthabaska zone 4, Saint-Germain-de-Grantham et Saint-Cyrille-de-Wendover ont au moins 70 % de leurs travailleurs qui quittent leur zone de résidence pour occuper un emploi demandant un niveau de compétence **intermédiaire**. Bécancour, Arthabaska zone 3, Warwick, Kingsey-Falls et Daveluyville sont des zones qui attirent fortement ce type de travailleurs.

Plus de 80 % des travailleurs d'Arthabaska zone 2 et zone 4 qui occupent un emploi de niveau **élémentaire** quittent ces zones pour travailler ailleurs. Saint-Léonard-d'Aston, Kingsey-Falls, Daveluyville, Bécancour et Princeville sont des zones qui attirent fortement ce type de travailleurs.

Tableau 20: Taux de départ et taux d'attraction par zone

Zones	Taux de départ					Taux d'attraction				
	Gestion	Professionnel	Technique	Intermédiaire	Élémentaire	Gestion	Professionnel	Technique	Intermédiaire	Élémentaire
Arthabaska zone 1	0,61	0,89	0,44	0,58	0,7	0,89	0,33	0,71	0,56	0,35
Arthabaska zone 2	0,74	0,78	0,63	0,68	0,86	0,68	0,39	0,48	0,44	0,29
Arthabaska zone 3	0,43	0,75	0,24	0,13	0,55	0,79	0,58	0,9	1,43	0,65
Arthabaska zone 4	0,74	0,85	0,62	0,79	0,82	0,62	0,45	0,55	0,41	0,53
Arthabaska zone 5	0,6	0,69	0,37	0,51	0,75	0,5	0,31	0,63	0,51	0,3
Bécancour	0,49	0,65	0,36	0,44	0,32	1,21	1,19	1,7	1,41	1,47
Bécancour zone 1	0,53	0,71	0,46	0,54	0,61	0,59	0,57	0,7	0,53	0,48
Bécancour zone 2	0,19	0,27	0,39	0,43	0,63	0,63	2	0,76	0,75	0,72
Daveluyville	0,17	0	0,58	0,23	0,29	3,17	0	4,16	2,62	2,57
Drummond zone 1	0,73	0,86	0,43	0,6	0,77	0,55	0,61	0,69	0,57	0,3
Drummond zone 2	0,5	0,78	0,41	0,51	0,71	0,87	0,31	0,78	0,96	0,71
Drummond zone 3	0,54	0,69	0,53	0,56	0,79	0,85	0,54	0,69	0,77	0,58
Drummond zone 4	0,41	0,63	0,43	0,63	0,41	0,76	0,58	0,93	0,86	1,2
Drummondville	0,16	0,17	0,15	0,13	0,11	1,05	1,12	1,14	1,16	1,14
Erable zone 1	0,27	0,68	0,4	0,34	0,42	1,03	0,82	0,9	0,94	1,33
Erable zone 2	0,24	0,7	0,38	0,49	0,42	0,97	1,06	1,02	0,83	0,97
Kingsey Falls	0,27	0,29	0,22	0,21	0,16	1,07	1,07	1,39	1,67	1,51
Nicolet	0,3	0,41	0,37	0,3	0,35	1,15	1,26	1,06	1,12	1,1
Nicolet-Yamaska zone 1	0,34	0,46	0,34	0,5	0,44	0,74	0,88	0,75	0,58	0,6
Nicolet-Yamaska zone 2	0,47	0,9	0,26	0,54	0,57	0,58	0,19	0,91	0,55	0,69
Nicolet-Yamaska zone 3	0,5	0,65	0,4	0,49	0,74	1,15	0,57	0,93	0,95	0,52
Plessisville	0,22	0,46	0,31	0,31	0,23	1,41	1,27	0,98	1,05	1,02
Princeville	0,26	0,53	0,33	0,38	0,19	1,39	1,76	1,14	1,57	1,37
Saint-Cyrille-de-Wendover	0,7	0,76	0,7	0,78	0,71	0,7	0,71	0,43	0,41	0,69
Saint-François-du-Lac	0,07	0,33	0,39	0,56	0,29	1,53	1,22	0,96	0,68	0,92
Saint-Germain-de-Grantham	0,43	0,84	0,58	0,73	0,75	1,52	0,24	0,94	0,96	0,66
Saint-Léonard-d'Aston	0,5	0,75	0,42	0,53	0,33	0,72	0,83	0,89	1	1,33
Victoriaville	0,22	0,24	0,2	0,24	0,18	1,04	1,06	1,09	1,01	1,09
Warwick	0,39	0,61	0,43	0,29	0,27	1,1	0,92	1,29	1,58	1,23

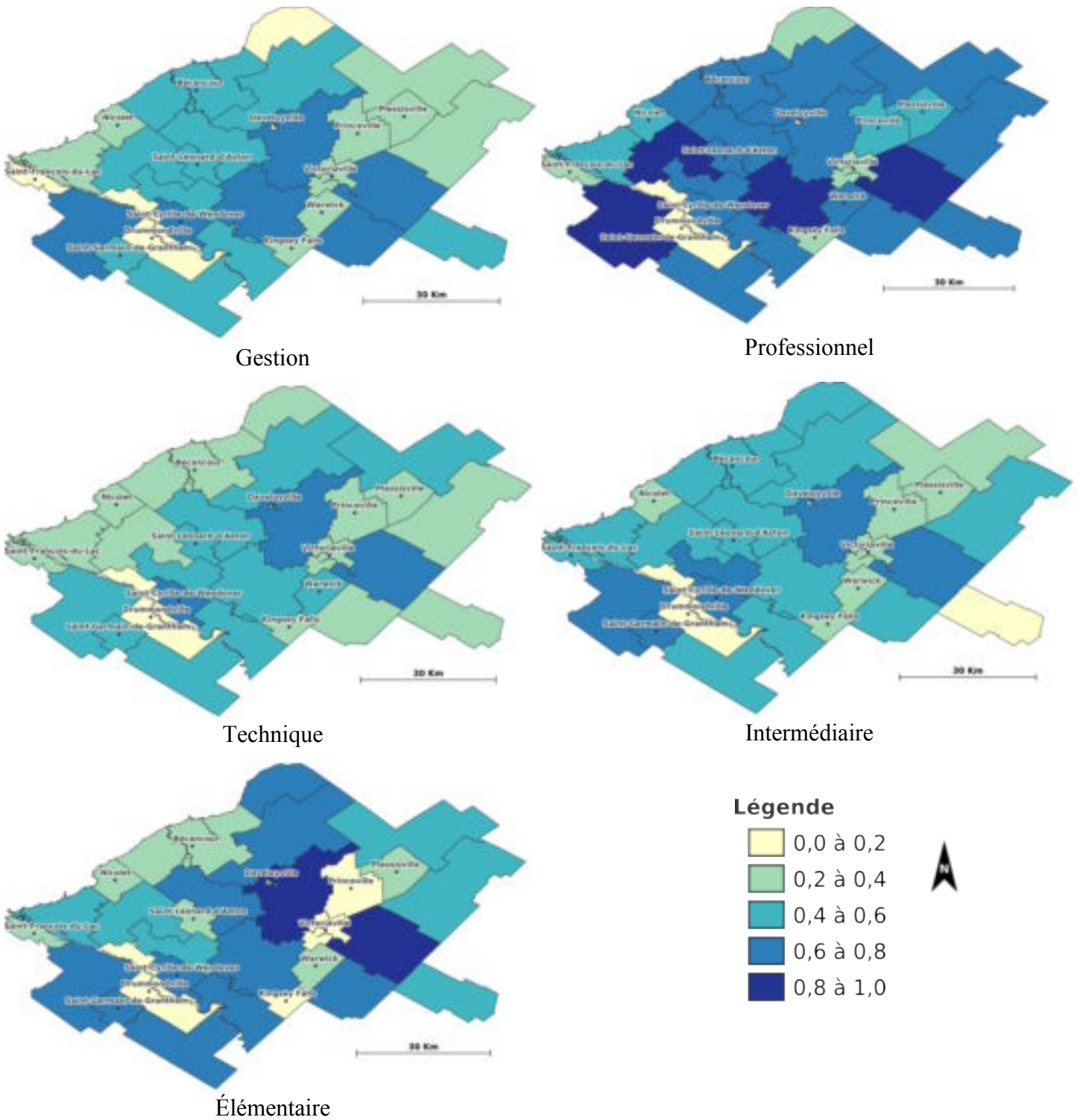


Figure 12: Taux de départ selon les niveaux de compétence

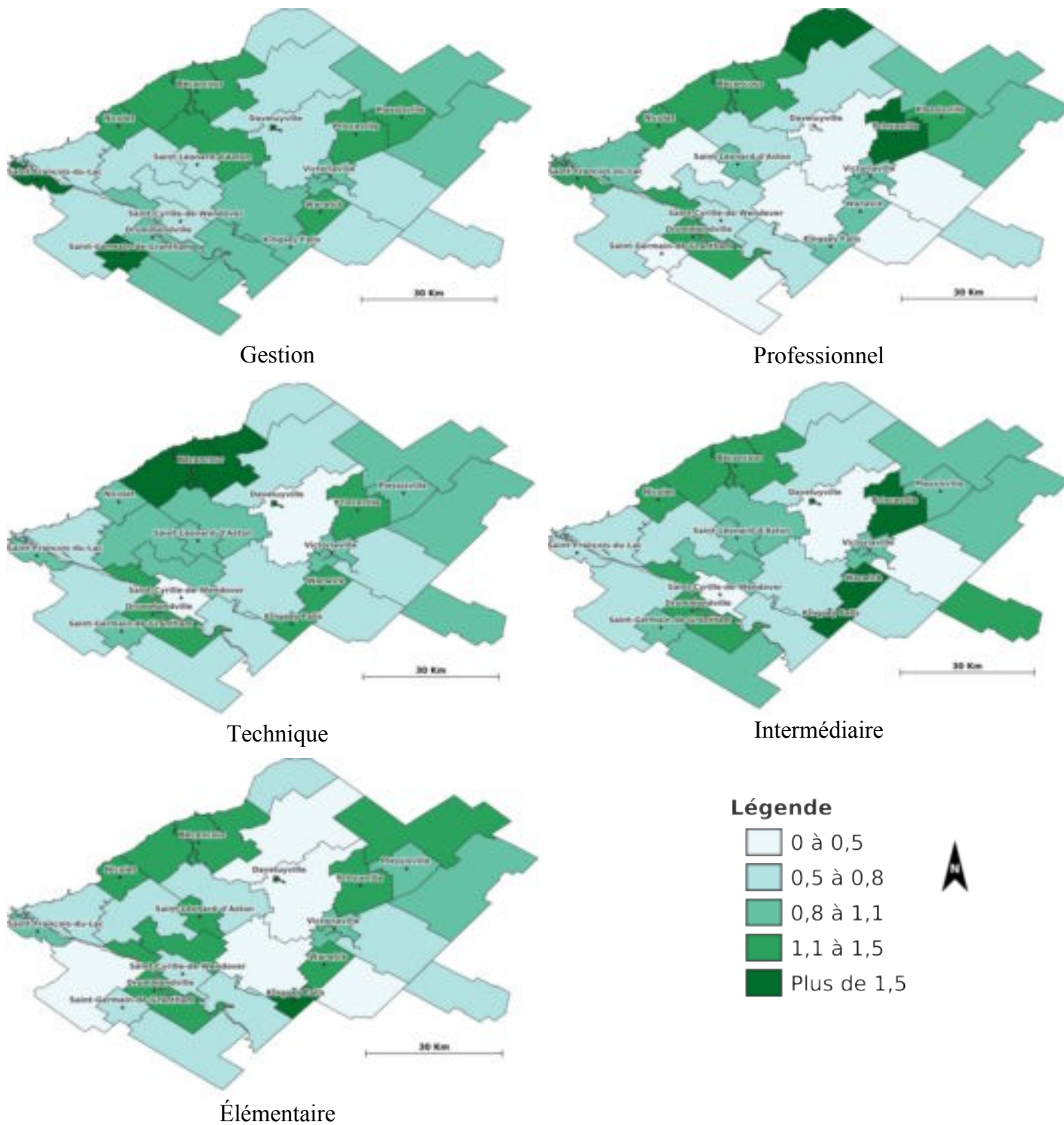


Figure 13: Taux d'attraction selon les niveaux de compétence

6 - Déplacements domicile-travail impliquant les villes de Victoriaville et de Drummondville

Les villes de Victoriaville et Drummondville sont les deux pôles de la région générant le plus de déplacements domicile-travail. 4 845 personnes résidant à l'extérieur de la ville travaillent à Victoriaville et, à l'inverse, 3 915 résidants de Victoriaville occupent un emploi hors de la zone, pour un solde de 930 travailleurs entrant. À Drummondville, les déplacements domicile-travail sont encore plus importants : 7 820 emplois de Drummondville sont occupés par des travailleurs résidant à l'extérieur de la ville et, à l'inverse, 3 960 résidants ont un emploi à l'extérieur de Drummondville, pour un solde de 3 860 travailleurs entrant.

Déplacements domicile-travail au sein de la région impliquant les villes de Victoriaville et de Drummondville

Victoriaville et Drummondville agissent principalement sur les zones avoisinantes. Ce constat est valide quel que soit le sens des déplacements domicile-travail. Pour l'illustrer, les déplacements domicile-travail supérieurs à 100 et impliquant ces deux villes sont présentés à la figure 14⁴.

Victoriaville attire principalement des travailleurs résidant dans Arthabaska zone 4 (1250), Arthabaska zone 2 (525), Warwick (470), Arthabaska zone 1 (405), Plessisville (375) et Princeville (370). À l'inverse, Victoriaville fournit de la main-d'œuvre à Warwick (820), Princeville (735), Plessisville (400) et Arthabaska zone 4 (265).

Par ailleurs, les zones Drummond zone 1, Saint-Germain-de-Grantham et Drummond zone 2 fournissent le plus de main-d'œuvre à Drummondville (figure 14), alors que respectivement 945, 955 et 830 de leur résidants occupent un emploi à Drummondville. Impliquant moins de déplacements, 400 résidants de Drummond zone 4 et 315 de Drummond zone 3 travaillent à Drummondville. À l'inverse, les résidants de Drummondville travaillant hors de la zone se dirigent principalement vers Saint-Germain-de-Grantham (590) et Drummond zone 2 (345).

On remarque aussi d'importants déplacements entre Drummondville et Victoriaville : 215 déplacements domicile-travail de Victoriaville vers Drummondville et 125 en sens inverse. Les travailleurs d'Arthabaska zone 1 se dirigent vers les deux villes, ceci pouvant s'expliquer par la localisation de cette zone.

4 Pour consulter l'ensemble des déplacements, incluant les déplacements inférieurs à 100, il faut se référer à l'atlas électronique au www.atlas-emploi-centreduquebec.com

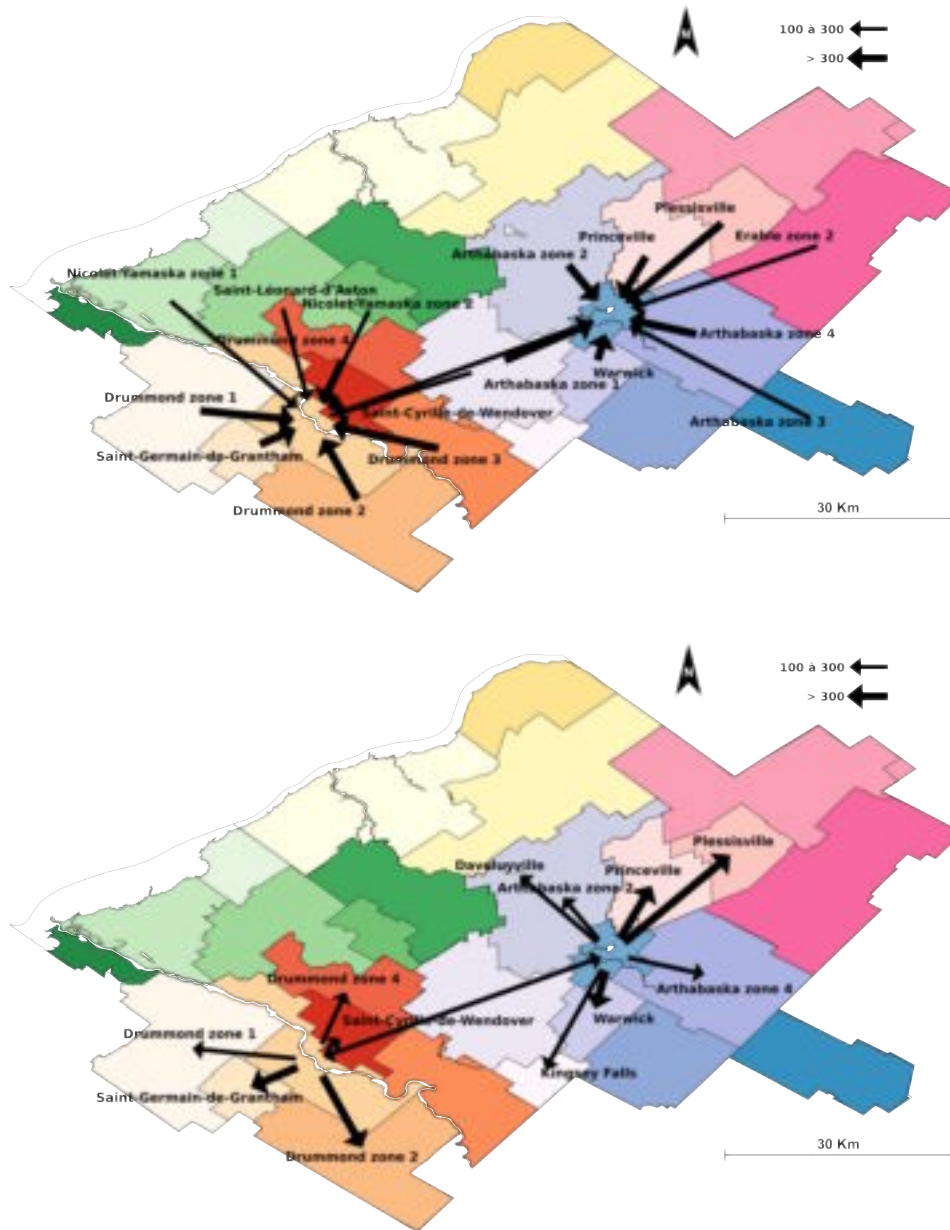


Figure 14: Déplacements impliquant les villes de Drummondville et Victoriaville au sein de la région

Déplacements domicile-travail impliquant les villes de Victoriaville et de Drummondville et l'extérieur de la région

La situation géographique de Victoriaville et de Drummondville influence l'origine et la destination des déplacements domicile-travail. Pour illustrer cette tendance, la figure 15 présente les déplacements domicile-travail impliquant l'extérieur du Centre-du-Québec et ces deux villes, atteignant un nombre de déplacements supérieurs à 100.⁵

Ce sont principalement des résidents de Trois-Rivières (140) et d'Asbestos (130) qui se déplacent vers

⁵ Pour consulter l'ensemble des déplacements, incluant les déplacements inférieurs à 100, il faut se référer à l'atlas électronique au www.atlas-emploi-centreduquebec.com

Victoriaville pour travailler. Des résidents de Victoriaville font également le trajet en sens inverse (115 vont travailler à Trois-Rivières comme à Asbestos).

Drummondville présente un attrait plus important auprès des résidents de l'extérieur de la région. Ce sont les résidents de Trois-Rivières qui sont les plus nombreux à se déplacer vers cette ville (335 personnes). Les autres territoires fournissant le plus de travailleurs à Drummondville sont les MRC d'Acton (305), des Maskoutains (295), du Bas-Richelieu (175), du Val-Saint-François (140), de la Communauté urbaine de Montréal (115) et de la ville de Sherbrooke (110).

Des résidents de Drummondville font le trajet en sens inverse; 380 vont travailler dans la Communauté urbaine de Montréal, 380 dans la MRC des Maskoutains, 195 dans la MRC d'Acton, 180 à Longueuil, 140 dans Le Val-Saint-François et 130 à Trois-Rivières.

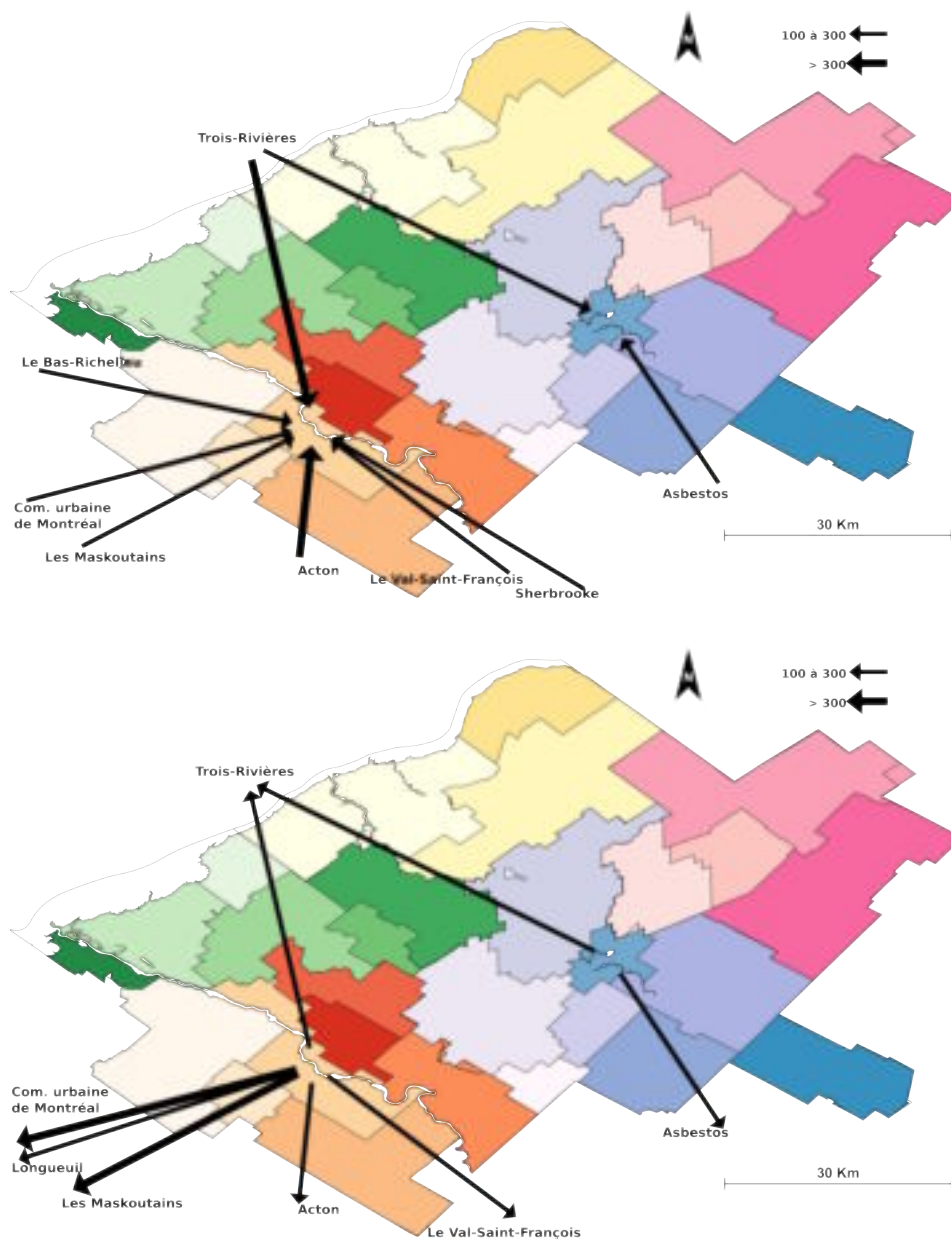


Figure 15: Déplacements impliquant les villes de Drummondville et Victoriaville et les territoires extérieurs au Centre-du-Québec

En résumé, pour les déplacements domicile-travail :

Sur les 99 395 emplois que compte la région Centre-du-Québec, 10 130 sont comblés par des travailleurs provenant de l'extérieur de la région (environ 10 %). Par ailleurs, 8 335 travailleurs de la région ont un lieu de travail à l'extérieur du Centre-du-Québec. La ville de Trois-Rivières est la ville qui réalise le plus d'échanges avec la région Centre-du-Québec, particulièrement avec Bécancour. On retrouve aussi les MRC Les Maskoutains, Acton et l'Amiante, ainsi que la Communauté urbaine de Montréal et le Centre-de-la-Mauricie.

La plupart des villes de la région attirent les travailleurs. Elles ont souvent un taux d'attraction supérieur à 1 et un taux de départ assez faible. Victoriaville et Kingsey Falls ont un taux de départ de 0,22 et Drummondville de 0,14. Dans ces villes, plus de 80 % des travailleurs occupent un travail local. On peut noter le taux d'attraction très important de Daveluyville (3,13).

Les villes de Bécancour, Drummondville et de Victoriaville ont des déplacements domicile-travail, tant entrant que sortant, très importants avec les zones voisines. La localisation géographique de ces villes est aussi un paramètre important affectant les déplacements avec l'extérieur du Centre-du-Québec. Bécancour et la région de la Mauricie engendrent un trafic important; Drummondville a beaucoup d'échanges avec les régions situées à l'ouest du Centre-du-Québec, alors que Victoriaville interagit plutôt avec les territoires situés au sud.

Conclusion

Le Centre-du-Québec est une région très particulière de la province de Québec. Elle offre proportionnellement plus d'emplois dans le secteur primaire et secondaire que la province, ce qui confirme la tradition manufacturière et agricole de la région. Une analyse au niveau des MRC permet de corroborer aussi l'importance du secteur secondaire, car 4 MRC sur 5 (L'Érable, Bécancour, Drummond et Arthabsaka) ont comme source d'emplois principale le secteur secondaire. Dans la MRC de Nicolet-Yamaska ce secteur n'arrive qu'en troisième position après le service à la consommation et le service public. La position géographique du Centre-du-Québec entraîne de nombreux échanges de travailleurs avec les régions voisines. En effet, l'atlas montre que 10 % des emplois sont occupés par des non résidents de la région.

Une région particulière pour différentes raisons

Bien que le Centre-du-Québec soit connu pour ses entreprises manufacturières, la majorité de la main-d'oeuvre travaille dans le domaine des services. La plupart des MRC offrent de nombreux emplois dans le secteur du service à la consommation. Dans les MRC de Drummond et d'Arthabaska, le nombre d'emplois dans ce secteur n'est inférieur que de 3 à 5 % à celui du secteur secondaire. Par ailleurs, Bécancour et Nicolet-Yamaska comptent de nombreux emplois dans le service public (deuxième secteur d'emplois dans ces MRC).

L'atlas met aussi en évidence le fait que le Centre-du-Québec offre proportionnellement plus d'emplois de niveau technique, intermédiaire et élémentaire que la province. Cependant, le niveau de compétence professionnel n'atteint que 10 % des emplois alors qu'il est de 17 % pour tout le Québec.

Une démarcation nette entre les types emplois occupés par les hommes et par les femmes mérite d'être soulignée. Les secteurs primaire, secondaire et du service à la production sont occupés majoritairement par des hommes tandis que la plupart des métiers du service public et du service à la consommation sont détenus par des femmes. En ce qui concerne les niveaux de compétence, plus d'hommes occupent un emploi nécessitant un niveau technique, de gestion ou élémentaire. Les femmes ont proportionnellement plus d'emplois de niveau professionnel.

L'analyse statistique des données montre des disparités entre les villes. Daveluyville, Kingsey Falls, Princeville et Warwick se concentrent dans le secteur secondaire avec 58 à 65 % d'emplois. Le secteur primaire et le service à la production sont très fortement représentés à Saint-Germain-de-Grantham, alors que Nicolet se distingue au niveau du service public.

La mobilité, un facteur important pour l'emploi

Cette étude met en relief deux points importants : la mobilité des travailleurs et l'interdépendance des régions au niveau du marché de l'emploi. La majorité des déplacements (entrant et sortant) concernent les régions limitrophes telle que la Mauricie. Toutefois, le Centre-du-Québec attire des travailleurs provenant de territoires plus lointains et situés à proximité d'importants bassins d'emplois (la Communauté urbaine de Montréal, la MRC des Maskoutains, la Communauté urbaine de Québec). Les cartes sur les déplacements domicile-travail montrent aussi que les travailleurs réalisent de nombreux trajets à l'intérieur de la région. Ces phénomènes expliquent l'importance de la mobilité des travailleurs. Le nombre de territoires extérieurs (régions, MRC ou villes) impliqués dans les déplacements (entrant et sortant) illustrent bien l'interdépendance du Centre-du-Québec et d'autres régions du Québec au niveau du marché du travail. À titre d'exemple, 10 130 emplois du Centre-du-Québec sont comblés par des travailleurs d'autres régions et, à l'inverse, 8 335 résidents du Centre-du-Québec occupent un emploi hors de la région.